

Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 27 octobre 1989
Vol. 23 n° 43 - 20 pages

• En appel de sa «suspension»

«Je pense avoir fait mon travail» Marc Arnal

par JACQUES BEAUPRÉ

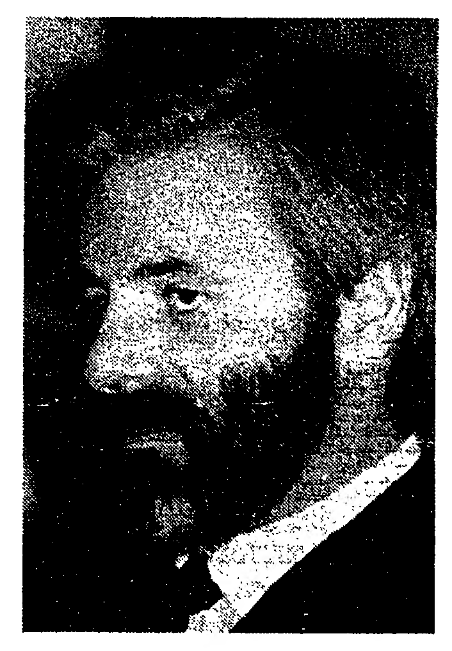
(N.D.L.R.) - Le 25 septembre dernier le directeur régional du Secrétariat d'État, Marc Arnal a été officiellement suspendu de son poste. Dans les jours suivants, le bureau du sous-ministre, Jean Fournier, était très avare de commentaires se limitant, après quelques jours, à dire que cette décision avait été prise à la suite des conclusions d'un rapport d'enquête sur la gestion du bureau de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest. Ce départ avait pris tout le monde par surprise et a donné lieu à plusieurs témoignages d'amitiés et de regrets. Aujourd'hui, Marc Arnal donne sa version des faits.

EDMONTON - L'ex-directeur régional du Secrétariat d'État, Marc Arnal dit ne pas savoir pourquoi il a été «relevé de ses fonctions». «On a dit à mon personnel que c'était une mesure pour remédier au fait que ça faisait trop longtemps que j'étais là», c'est un argument qu'il trouve plutôt ironique puisque son remplaçant temporaire, André Nogue, occupe son poste depuis 3 ans de plus que lui.

Marc Arnal n'a appris sa «suspension» que le 25 septembre dans une lettre qui lui a été remise en mains propres par le sous-ministre adjoint aux affaires régionales, Georges Proulx.

Il tente présentement de faire renverser cette décision d'abord en suivant les procédures internes qui permettent à un employé de se défendre contre des accusations portées contre lui. Si cela ne fonctionne pas, il se dit prêt à avoir recours aux tribunaux.

Il pense toutefois qu'une solution négociée est possible. «Dans le milieu fédéral il y a beaucoup de choses qui entrent en considération. Il y a le côté administratif et la gestion mais il y a aussi le côté politique. (...) Il se peut que la partie patronale m'arrive avec une solution acceptable et qu'ils trouvent une façon quelconque de blanchir ma réputation».


Marc Arnal

Entretemps, les témoignages en sa faveur continuent d'affluer. Au moins 40 lettres d'individus ou d'organismes ont été envoyées à Ottawa pour l'appuyer et le président du EDMONTON MULTICULTURAL SOCIETY Richard Awid fait circuler à titre personnel une pétition en sa faveur. Monsieur Awid croit que Monsieur Arnal n'a pas eu la chance de répondre aux accusations portées contre lui. Monsieur Arnal se dit d'ailleurs «très agréablement surpris par les réactions du public». «Les témoignages des gens, en particulier ceux de l'A.C.F.A., de Georges Arès, les discussions que j'ai pu avoir avec Ghyslain Charron (le Directeur général de l'A.C.F.A.), l'appui aussi que j'ai eu de l'Association Franco-Ténoise (...) ça été pour moi autant de sources de fierté...Si j'ai toujours bien représenté les objectifs du ministère et ce faisant j'ai pu me faire respecter par la communauté... je pense que j'ai bien fait mon travail. «J'ai été très, très heureux de voir ces réactions là».

SA VERSION DES FAITS

Pour expliquer sa décision, le gouvernement fédéral s'appui sur les conclusions d'une enquête qui a été demandée par le ministère à la suite du dépôt de griefs par certains employés de son bureau régional. Selon des sources qui refusent d'être identifiées, ces employés lui reprocheraient de ne pas suivre les procédures habituelles de la Fonction publique, d'être trop souple dans sa gestion. «Évidemment, dit Marc Arnal, parce que les politiques sont généralement développées à Ottawa, ma fonction m'a souvent amené à prendre des positions pas nécessairement et totalement conformes aux positions initiales de nos divers programmes, mais ça, je pense que c'est le propre de mon travail».

Selon Marc Arnal, le coeur du problème serait sa tentative de concilier plusieurs programmes fédéraux comme les langues officielles, les politiques pour les autochtones ou encore le multiculturalisme. On a tenté de développer «une vision sociale globale». Cela avait été fait à la demande du ministre Lucien Bouchard puis de son successeur, Gerry Weiner. Mais cela, dit-il, «a soulevé toute une série de problèmes au niveau des politiques entre les différentes sections du ministère. Il se peut que ça n'ait pas fait plaisir aux gens...»

«LES RAPPORT D'ENQUÊTE NE RESPECTE AUCUNEMENT LES PRINCIPES DE JUSTICE FONDAMENTAUX».

Marc Arnal pense que l'étude de gestion, qui, selon le ministère, a justifié sa suspension, n'a pas une grande valeur et est illégale. L'étude a été faite à la suite de griefs, or, les griefs doivent habituellement être réglés à l'intérieur de la Fonction publique. L'étude de gestion aussi aurait dû, selon Marc Arnal, être menée par la Commission de la Fonction publique et non pas par un consultant privé de Toronto. Il se dit aussi frustré qu'encore aujourd'hui il ne sache pas les détails des allégations (accusations) portées contre lui, ce qui ne lui a pas permis, dit-il, de se défendre.

L'ex-directeur ne semble pas être le seul à être mal à l'aise avec ce rapport. Plusieurs personnes ont affirmé que ceux qui avaient déposé des griefs pensent maintenant retirer leurs plaintes ce qu'a partiellement confirmé leur syndicat. Quant au sous-ministre, Jean Fournier, il se refuse toujours à commenter ou à divulguer une partie ou la totalité de ce rapport. Le journal *LE FRANCO* a dû s'en remettre à la commission de l'accès à l'information pour tenter d'en obtenir une copie au cours des prochains mois.

Quant à son avenir, Monsieur Arnal dit qu'il veut poursuivre sa démarche de développement d'une politique sociale globale. Comment, par exemple, on intègre des cultures régionales d'origines canadiennes (les Franco-Albertains, les Acadiens, les différents peuples autochtones, les Saguenéens, etc.) à des cultures «d'arrivage» récent qui n'ont pas encore été «canadianisées»?

SOMMAIRE

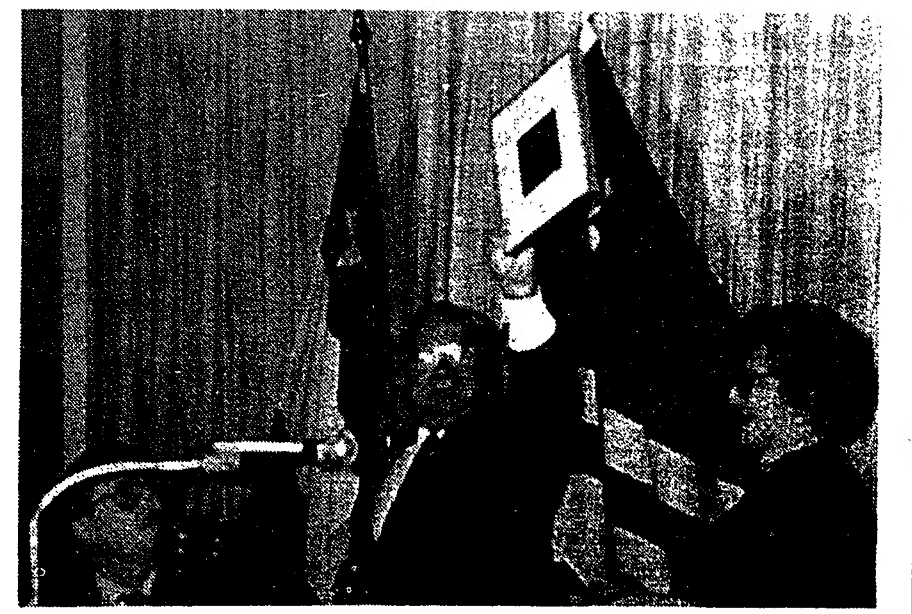
27/10

19ième congrès du Conseil français de l'A.T.A.

à lire en page 20

Le Sénateur Louis Robichaud à Edmonton

à lire en page 7



Après la conférence qu'il a donnée à la Faculté Saint-Jean, la semaine dernière, le Sénateur Louis Robichaud a reçu une magnifique peinture des mains de la présidente de la Société acadienne de l'Alberta, Madame Jacelyne Verret-Chiasson.

(Photo Jacques Beaupré)

L'A.C.F.A. dénonce encore une fois la politique linguistique de Don Getty

par JACQUES BEAUPRE

EDMONTON - La présidente de l'A.C.F.A., France Levasseur-Ouimet accuse le premier ministre de l'Alberta, Don Getty, de vouloir brouiller les cartes sur la question du bilinguisme.

À la suite d'une rencontre avec le sénateur élu, Stan Waters, Monsieur Don Getty a affirmé qu'il l'appuyait dans sa position contre l'instauration du bilinguisme intégral dans la province.

La présidente de l'A.C.F.A. dénonce cette attitude et affirme que Don Getty «continue de mener une lutte aux francophones en Alberta en utilisant la forme du bilinguisme intégral pour justifier son opposition». Les Franco-Albertains, rappelle l'A.C.F.A., n'ont jamais exigé le bilinguisme intégral. «Ils réclament seulement la traduction de certaines lois» et l'instauration de certains services bilingues en plus de la reconnaissance des droits des francophones en matière d'éducation.

Madame Levasseur-Ouimet pense d'ailleurs que Monsieur Getty oublie que, selon les sondages, 53% des résidents d'Edmonton et 74% des résidents de Calgary appuient l'idée que certaines lois soient traduites dans les deux langues officielles.

La présidente de l'A.C.F.A. a profité de l'occasion pour demander encore une fois le gouvernement fédéral d'inviter Monsieur Getty à poser un premier geste pour le rétablissement des droits des francophones qui ont été perdus à la suite de l'adoption de la loi 60, l'an dernier.

Au national...

• Projet de loi C-40

Il fait clairement une place aux minorités de langues officielles

OTTAWA (A.P.F.) - La programmation de la Société Radio-Canada devrait être offerte en français et en anglais de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue. La programmation devrait aussi chercher à être de qualité équivalente en français et en anglais.

Le nouveau projet de loi C-40 sur la radiodiffusion qui est destiné à remplacer la Loi sur la radiodiffusion de 1968, et qui a été déposé à la Chambre des communes par le ministre des Communications Marcel Masse, fait clairement une place aux minorités de langue officielle.

Outre la mention que la programmation de la S.R.C. devrait refléter la situation et les besoins des collectivités de langue officielle, la nouvelle politique canadienne de radiodiffusion reconnait pour la première fois le caractère particulier du milieu de la radiodiffusion en français. Le C.R.T.C., indique-t-on au ministère des Communications, devra maintenant tenir compte de la différence du marché francophone lorsqu'il prendra des décisions en matière de licences.

Le système canadien de radiodiffusion, lit-on dans le projet de loi, devra aussi répondre aux besoins et refléter la condition et les aspirations des Canadiens sur le plan de l'égalité des droits, la dualité linguistique et le caractère multiculturel de la société canadienne.

Sous l'ère du président Pierre Juneau, Radio-Canada s'est toujours défendue de ne pouvoir offrir une programmation qui reflète les besoins particuliers des francophones hors Québec, faute de fonds. Avec ce projet de loi, les contraintes budgétaires ne pourraient plus être invoquées comme par le passé pour justifier l'inaction de la Société Radio-Canada en ce qui a trait aux services aux collectivités de langue officielle.

On ne peut en dire autant en ce qui concerne la diffusion de cette programmation. Dans le projet de loi, il est bien dit que la programmation de la Société devra «être offerte partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace», mais on réserve une porte de sortie aux administrateurs en soulignant que cette programmation devra être offerte également «au fur et à mesure de la disponibilité des moyens». Les francophones du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, qui n'ont toujours pas accès au service français de la Société, devront donc s'en remettre à la bonne volonté du nouveau président-directeur-général, Gérard Veilleux.

Toujours dans la même veine, la politique canadienne de radiodiffusion prévoit qu'une gamme de services de radiodiffusion en français et en anglais doit être offerte à tous les Canadiens, mais «au fur et à mesure de la disponibilité des moyens».



Marcel Masse

Les entreprises de distribution seront aussi invitées à jouer un rôle pour les minorités. Ainsi elles pourront, si le C.R.T.C. le juge opportun, créer une programmation locale ou autre de nature à favoriser la réalisation des objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion «et en particulier à permettre aux minorités linguistiques et culturelles mal desservies d'avoir accès aux services de radiodiffusion».

Dans sa mission le C.R.T.C., qui émet les licences d'exploitation, devra entre autres tenir compte des caractéristiques de la radiodiffusion dans les langues française et anglaise et des conditions différentes d'exploitation auxquelles sont soumises les entreprises de radiodiffusion qui diffusent la programmation dans l'une ou l'autre langue. Le C.R.T.C. devra aussi tenir compte des préoccupations et des besoins régionaux.

Le projet de loi déposé en Chambre est sensiblement le même que celui qui est mort au feuilleton lors du déclenchement des élections. Il y a cependant quelques nouveautés.

Tout d'abord, on reconnait maintenant dans la nouvelle politique canadienne de radiodiffusion, que la radio éducative fait partie intégrante du système canadien de radiodiffusion.

Deuxièmement, le libellé du mandat de la Société Radio-Canada indique clairement la responsabilité de la Société d'inclure des émissions culturelles dans son choix de programmation. Selon un haut fonctionnaire du ministère des Communications, cela veut dire que les émissions américaines traduites en français du genre «Dallas», devront faire place de plus en plus à un contenu qui distingue la Société d'État de ce qu'offrent les télédiffuseurs privés. Le texte de loi dit même en toutes lettres que la programmation de Radio-Canada «devra répondre aux intérêts et goûts de ceux que la programmation offerte au grand public laisse insatisfaits».

En ce qui a trait à la présidence de Radio-Canada, le nouveau libellé prévoit que le président sera membre du Conseil d'administration et qu'il sera nommé par décret. Le président-directeur-général, en l'occurence M. Gérard Veilleux, est confirmé comme le premier dirigeant de la Société et à ce titre, il aura à exercer des fonctions de gestionnaire au jour le jour. Quant au président du Conseil d'administration, une nouvelle fonction qui reviendra au journaliste Patrick Watson, il pourra s'attarder à loisir aux objectifs fondamentaux et à l'image publique que projette la S.R.C.

Le fameux mandat de promouvoir «l'unité nationale» qui faisait partie de la Loi sur la radiodiffusion de 1968 disparait. Radio-Canada devra maintenant chercher à «contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales». Ce que cela veut dire, c'est que l'indépendance des journalistes est renforcée, et qu'il ne pourra plus y avoir d'interférence du Cabinet dans les affaires de Radio-Canada au nom de «l'unité nationale» comme à l'ère Trudeau, où on accusait la Société d'État d'être «un nid de séparatistes». Les journalistes pourront donc couvrir en toute quiétude la prochaine remontée du nationalisme québécois sans être accusés de nuire à l'unité canadienne.

• Modifier l'accord du Lac Meech et appuyer les minorités

McKenna rencontre Don Getty et l'A.C.F.A.

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, veut que l'Alberta s'engage à reconnaître les droits des minorités en acceptant de modifier les accords du Lac Meech. Il est allé porter son message au premier ministre Don Getty lors d'une courte visite qu'il a effectuée à Edmonton. «J'ai exhorté le premier ministre de l'Alberta d'avoir un esprit ouvert et de supporter l'initiative de la province du Nouveau-Brunswick, d'améliorer l'accord du Lac Meech». Monsieur Getty, qui jusqu'à présent s'est opposé à tout changement de cet accord, semble avoir compris le message de M. McKenna. Il a déclaré «qu'il garderait l'esprit ouvert» et «qu'il était prêt à considérer une possible entente parallèle».

Pour le premier ministre du Nouveau-Brunswick, il est important de garantir les droits des femmes, des minorités et des 2 territoires canadiens. Il a d'ailleurs profité de sa visite pour rencontrer des représentants du Secrétariat provincial de l'A.C.F.A.

La présidente de l'A.C.F.A., France Levasseur-Ouimet, est sortie souriante de cette rencontre. «On est très heureux de pouvoir dire qu'il comprend très bien ce que nous vivons». (les Franco-Albertains) «Nous sommes solidaires avec sa vision du Canada qui parle d'un bilinguisme d'un océan à l'autre». Quant à Frank McKenna, il dit qu'il «a profité de l'occasion pour exprimer sa solidarité avec les francophones de l'Alberta (...) nous croyons fondamentalement l'importance de promouvoir une clause» pour la promotion des droits des minorités.

Mais derrière ces attitudes, plusieurs problèmes restent à résoudre pour ceux qui veulent «sauver» ces accords constitutionnels qui doivent être signés avant juin 1990. Au Nouveau-Brunswick, la Société acadienne s'est rangée du côté du Québec pour appuyer les accords du Lac Meech. La présidente de l'A.C.F.A. dit «espérer que les Acadiens vont être solidaires avec les autres francophones hors Québec».

En 1988, la Fédération des Francophones hors Québec, les francophones de toutes les provinces, y compris ceux du Nouveau-Brunswick, avaient dénoncé ces accords parce que les provinces ne s'engageaient pas à garantir leurs droits.

L'autre problème c'est que Don Getty demeure toujours aussi opposé au bilinguisme ou à la reconnaissance de droits des francophones en matière d'éducation. Il l'a rappelé une journée plus tôt lors de sa rencontre avec le sénateur élu, STAN WATERS. Par contre, Monsieur Getty veut absolument obtenir une réforme du sénat et un accord parallèle pourrait bien être l'occasion recherchée. Toutefois, selon le premier ministre du Nouveau-Brunswick, tout le monde sait que sur la question de la réforme du sénat «il est impossible d'obtenir un succès sur cette question à court terme».

• Leadership N.P.D.

Un candidat francophone tente sa chance

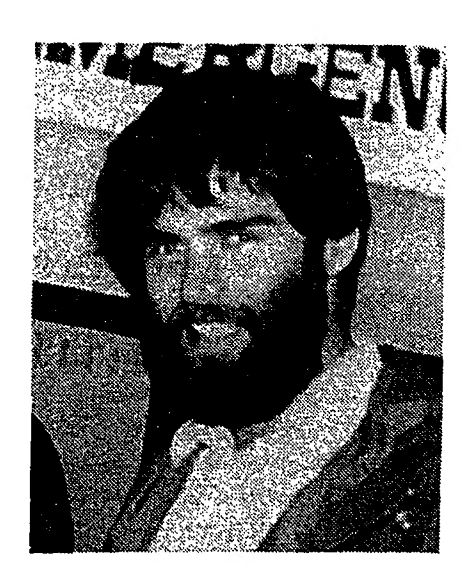
par JACQUES BEAUPRÉ

CALGARY - Avec l'annonce de la candidature de l'ex-premier ministre de la Colombie-Britannique et actuel député fédéral, Dave Barrett, la course au leadership du N.P.D. prend une nouvelle tournure.

Personnage prestigieux et expérimenté, Dave Barrett ne plait pas à tout le monde, en particulier dans l'est. Plusieurs militants néo-démocrates du Québec et de l'Ontario lui reprochent sa position pas trop favorable au bilinguisme et son opposition à l'accord du Lac Meech. Il s'oppose à ce que le Québec jouisse du statut de société distincte.

La course à la chefferie du N.P.D. fédéral compte donc maintenant 7 candidats dont la députée fédérale du Yukon, Audrey McLaughlin et le seul candidat francophone, Roger Lagassé.

Roger Lagassé n'apparait pas, pour le moment, comme un futur leader du parti. Au terme du premier débat des candidats, le journal «Time colonist» de Victoria l'a décrit comme: «le candidat ayant le moins de jugeote politique mais ayant la meilleure maîtrise du français (et celui) qui a reçu le plus gros applaudissement de la soirée...»



Roger Lagassé

Lui-même reconnait qu'il «piétine un peu en manquant de ruse sur des questions sinueuses comme les accords constitutionnels, les droits des autochtones et la politique internationale» mais ses partisans le décrivent comme celui qui est le plus sincère.

Né à Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba) Roger Lagassé a terminé ses études à l'Université de Calgary. Il enseigne maintenant dans une école de Séchelt, en Colombie-Britannique.

Écologiste convaincu il dit qu'il veut redresser les torts faits à l'environnement, favoriser les petits projets énergétiques pour créer des emplois, améliorer les garderies, supprimer les frais d'inscription universitaire, élargir les programmes sociaux et augmenter les allocations familiales.

Même s'il se lance dans la course, il ne se fait pas d'illusion. «On me considère comme un simple militant du parti néo-démocrate, et à ce titre, je dois souvent subir les railleries de mes adversaires».

À la 3...

• France Levasseur-Ouimet

Entrevue avec la nouvelle présidente de l'A.C.F.A.

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - «Mes priorités? ..je suis toujours embêtée avec cette question-là» France Levasseur-Ouimet trouve qu'il est difficile de se donner des priorités. Élue il y a seulement quelques jours, elle sait qu'elle a beaucoup de dossiers à étudier. Il faudra réagir, dit-elle, selon les circonstances et selon les besoins». «C'est très difficile parce qu'il y a tellement à faire. J'aimerais me fixer des priorités mais je pense que comme tout le monde j'aurai à réagir aux événements». Elle ne pense pas avoir toutes les solutions. Les «il faut que» sont rares, elle préfère parler des «je pense que». Tout ce qu'elle sait, c'est «que tout le côté humain est très important pour moi». Elle ne cache d'ailleurs pas que si elle s'est présentée c'est qu'il «n'y avait pas beaucoup de monde qui semblait vouloir se lancer à la présidence». «J'ai senti que c'était une façon pour moi de démontrer qu'il y a plus qu'un sentiment d'affection, pour ma communauté, il y a un sentiment d'engagement qui est là».

Son objectif c'est simplement de rendre la francophonie plus forte. «Je pense qu'on veut toujours s'améliorer. Je pense qu'on devra s'inquiéter quand la francophonie sera satisfaite de ce qu'elle a». «Être minoritaire, c'est lutter non seulement pour ses droits mais aussi pour sa place, pour l'excellence». «Le minoritaire qui se lève debout se rend compte tout à coup qu'il y a une francophonie canadienne et qu'être le meilleur en Alberta, (ce n'est pas assez), il y a un autre défi après. Je pense par exemple à Josée Lajoie». «Mais tout cela ne peut se faire en même temps» dit-elle. Sa formation d'enseignante lui fait dire qu'il faut respecter les gens là où ils sont. Elle ne veut pas bousculer les gens et il y a plusieurs façons dit-elle, de contribuer au développement de la francophonie. Elle a beaucoup de respect, par exemple, pour ceux qui travaillent consciemment à créer un foyer français.

Sa première tâche, dit-elle, sera de prendre le pouls de la francophonie en visitant les Franco-Albertains de toutes les


France Levasseur-Ouimet

régions. C'est le temps de regarder si «il n'y a pas de besoins spécifiques». «Je pense qu'il est temps qu'on prenne le temps de se parler». Pour la nouvelle présidente, établir des relations, écouter, prendre le temps de communiquer, c'est important.

Quand quelqu'un lui demande quel est son style, elle répond à la blague qu'elle ne le sait pas, «parce que je n'ai jamais été présidente de l'A.C.F.A.».

LA CULTURE ET LES ARTS

Parce qu'elle a fait beaucoup de théâtre, Madame Levasseur-Ouimet a un intérêt particulier pour les arts. À son avis, l'A.C.F.A. doit faire de la formation, ouvrir les portes, encourager les gens à développer leurs talents.

Quant au journal *Le Franco* et La librairie Le Carrefour, elle pense que «ce sont des éléments terriblement importants. Si on avait pas Le Carrefour, par exemple, ça toucherait tout le monde (...) si on avait pas *Le Franco* tout ce réseau de communication serait perdu. Je pense qu'on pourrait pas vivre sans ça».

Quant aux centres culturels et à la visibilité de la culture, elle pense que beaucoup reste à faire. «On a des centres culturels mais qu'est-ce qui se passe dans ces centres-là»? Il faut que tu permettes aux gens d'avoir accès à un réseau d'activités».

LES FEMMES

L'arrivée de France Levasseur-Ouimet à la présidence de l'A.C.F.A. coïncide avec la décision de l'Assemblée générale d'intégrer un dossier Femmes aux nombreuses tâches de l'Association. «Je ne crois pas, dit-elle, que je vais ressortir ce dossier plus que les autres ou moins que les autres. Je pense qu'il y a d'autres genres de libération qui doivent se produire à d'autres niveaux. On peut parler de libération économique culturelle ou au point de vue de l'éducation».

Comme femme elle dit toutefois que ce dossier revêtira un aspect particulier et que le fait d'être femme influencera sa façon d'agir... «parce qu'on est doublement minoritaires». «Je pense que parfois on a le double des ressources des hommes. On a appris à faire beaucoup de choses que les hommes n'ont pas appris. Les hommes vont être bien fâchés d'entendre ça».

Quant aux nombreux autres dossiers... éducation, jeunesse, développement économique, etc. elle se donne le temps de les étudier. Ce qu'il faut avant tout, dit-elle, «c'est répondre aux besoins».

• Publication du sondage

Un centre culturel à Edmonton? Le projet prend forme

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Ça fait plus de 20 ans que les francophones d'Edmonton réclament la construction d'un centre culturel-communautaire. S'il n'en tient qu'à la Société des Parents francophones d'Edmonton et à la régionale de l'A.C.F.A. ce projet verra bientôt le jour. Ces deux organismes ont présenté conjointement les résultats d'un sondage réalisé en juin et qui indique que 85 pourcent des francophones appuient ce projet.

Si les francophones sont d'accord pour réclamer ce centre ils sont toutefois très divisés quant à savoir quels services il devrait offrir. Plus du tiers des répondants demandent une piscine (48%), un gymnase (33%) un lieu pour faire de l'artisanat (32%) ou de la danse (32%). Plus de 20% des répondants se prononcent aussi en faveur d'une garderie, d'une salle de cinéma, d'un théâtre, et de salles pour la peinture ou les clubs de cartes. Les francophones d'Edmonton ne savent pas non plus où devrait être construit ce centre. La moitié préfère le quartier Bonnie Doon, alors que l'autre moitié suggère d'autres quartiers.

QUEL CENTRE?

Le plus gros problème reste à déterminer quel sera ce centre. Il existe présentement 3 projets de centre culturel-communautaire: celui de la Faculté Saint-Jean (salle de spectacle et gymnase), celui de la Société des Parents (salle d'activités communautaires, bibliothèque, salles de rencontres) et celui de la régionale d'Edmonton (activités culturelles et de loisirs). Il y avait ~~un~~ 4ième projet celui de la phase 3 du Centre Marie-Anne Gaboury qui prévoyait la construction d'une salle de 100 à 125 personnes pour des activités communautaires. Ce projet a été annulé cette semaine. (voir article ci-contre.)

«Il est possible qu'il y ait 2 centres» dit la présidente de la régionale, Christiane Spiers alors que la porte-parole des parents, Agnette Magnan, pense qu'une des solutions serait de joindre le centre communautaire au centre scolaire ce qui requiert la participation d'une commission scolaire, probablement celle des écoles catholiques. La directrice générale de la régionale, Agathe Gaullin croit que la régionale pourrait même arriver à la conclusion que plutôt que d'avoir un gros centre dans Bonnie Doon la francophonie pourrait favoriser quelques petits centres répartis dans la ville.

Les parents et la régionale veulent collaborer parce que comme l'indique Christiane Spiers «il faut que ça bouge vite, on a des problèmes concrets, immédiats, comme le manque d'espace à l'école Maurice-Lavallée qui obligera la commission scolaire à ouvrir une autre école française. Ce serait alors le temps idéal pour y adjoindre un centre scolaire-communautaire.

UNE QUESTION D'ARGENT

La décision qui sera prise dépendra pour beaucoup des sources de financement disponibles. Le directeur régional intérimaire du Secrétariat d'État, André Nogue, a clairement indiqué que son ministère ne financera pas plusieurs projets. «Je peux dire que si le ministère acceptait de financer un édifice quelconque on voudrait nous, au préalable, s'assurer que le projet a l'appui de la communauté dans son ensemble».

Des négociations sont donc en cours et un projet définitif pourrait être présenté en février 1990, soit après que la régionale aura terminé de consulter la communauté. Entretemps, d'autres négociations se poursuivront au niveau du centre scolaire-communautaire. Les parents, la régionale et la commission des écoles catholiques ont rencontré le mois dernier le ministre de l'éducation de l'Alberta, Jim Dinning. Celui-ci, selon Madame Spiers, a affirmé que la province serait prête à contribuer au projet mais qu'il faillait d'abord voir s'il y a une entente possible avec le gouvernement fédéral. La réponse du ministre devrait être connue dans les prochains jours. Le ministre Dinning a toutefois indiqué qu'il a plusieurs projets de centres scolaire-communautaire sur sa table et il n'est pas certain que les fonds seraient attribués au projet d'Edmonton.

Quoiqu'il en soit, le centre culturel communautaire (scolaire ou pas) est désormais plus qu'un projet. La demande existe, c'est désormais prouvé... reste à déterminer sa forme et à trouver le financement. «Il y a 2 ans, dit Christine Spiers, l'attitude de la communauté n'était pas la même, maintenant il y a un consensus, on en veut un».

Pas de salle communautaire au Centre Marie-Anne Gaboury

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Il n'y aura pas de salle communautaire au Centre Marie-Anne Gaboury. La ville d'Edmonton a refusé d'accorder un permis parce qu'elle a jugé qu'il n'y aurait pas assez d'espace de stationnement. Le principal promoteur du projet, André Boudreau, a toutefois l'intention de poursuivre ses recherches pour aménager une salle communautaire ailleurs. Il existe un besoin, dit-il, pour une ou même plusieurs petites salles pouvant accueillir entre 100 et 125 personnes.

Cette idée de construction d'une salle communautaire dans la phase 3 du Centre Marie-Anne Gaboury avait soulevé beaucoup d'inquiétude et de félicitations. La présidente de la régionale d'Edmonton, Christiane Spiers, se disait heureuse de voir que des francophones se lancent dans la promotion d'un projet à vocation économique. Mais, en même


André Boudreau

temps, certains craignaient que la construction d'une telle salle, en partie avec le financement du Secrétariat d'État, nuirait à l'obtention de subventions pour le futur centre culturel communautaire francophone, ce qui avait amené la directrice générale de la régionale d'Edmonton, Agathe Gaulin, à parler du besoin de coordination des projets de la francophonie.

Il n'y a donc plus de problèmes. André Boudreau croit cependant que la communauté a eu tort d'avoir peur. «Si on demandait au Secrétariat d'État de financer un tel centre, on lui demanderait de financer environ 10% des coûts, ce n'est pas beaucoup, ça n'a rien à faire avec la construction du Centre communautaire francophone». Quant à agir seul, Monsieur Boudreau croit que cela est faux, «Si je traduis bien (les critiques) ça veut dire que je ne le fais pas avec l'A.C.F.A. ou les structures officielles mais ça ne veut pas dire que je ne le fais pas avec les Franco-Albertains et les autres francophones d'ici». Il y a présentement 60 bénévoles dit-il qui travaillent à l'aménagement du Centre Marie-Anne Gaboury et il est financé entièrement par des francophones.

Éditorial

Waters part à la conquête de son siège sénatorial

Les Albertains ont élu le candidat réformiste Stan Waters lors de la première élection sénatoriale à se tenir au Canada. M. Waters, un ancien militaire à la retraite, s'est résolument rendu à Ottawa la semaine dernière pour se faire connaître des journalistes de la colline parlementaire. Son passage dans l'enceinte du parlement canadien, en compagnie du chef du parti de la Réforme, Preston Manning, n'a pas passé inaperçu. Les journalistes ont mis peu de temps à connaître celui qui d'ici peu pourrait nous représenter au Sénat canadien et en provoquer éventuellement la «réforme».

En conférence de presse, notre «Sénateur» a pratiquement sommé le Premier ministre Brian Mulroney de lui donner un siège au Sénat d'ici un mois au plus tard, sans quoi il se fâcherait.

Il a réagi comme un petit enfant qui dirait à sa maman: «Tu me donnes mon suçon où je fais une scène de larmes». Réellement édifiant pour un représentant du peuple albertain.

Il a de plus déclaré ouvertement qu'il travaillerait contre le bilinguisme au Canada et que les Franco-Albertains n'avaient aucunes raisons de se plaindre de leur sort comme citoyens de l'Alberta.

M. Waters a reçu l'appui des libéraux et notamment de Paul Martin, l'un des principaux candidats à la succession de John Turner. Tout est bon pour les libéraux qui cherchent toutes les occasions pour tenter de se faire du capital politique et regagner la faveur des Canadiens.

Avant son départ pour Ottawa, M. Waters a rencontré Don Getty. Ce dernier a de nouveau prouvé à la face de tous, qu'il était beaucoup plus réformiste que conservateur et a, encore une fois, dit «non» au bilinguisme intégral en Alberta, appuyant ainsi «son» sénateur. Ce que Don Getty n'a jamais compris et ne veut de toute manière pas comprendre, c'est que les Franco-Albertains ne demandent justement pas un bilinguisme intégral, mais bien la traduction de certaines lois, la reconnaissance de leurs droits en matière d'éducation et l'instauration de certains services bilingues. Mais, pour Don Getty, c'est encore trop. Même si un sondage démontre clairement qu'une majorité de la population de Calgary et d'Edmonton est en faveur d'une reconnaissance des droits des francophones en Alberta.

Et notre cher Premier ministre Brian Mulroney qui se permet d'aller faire la leçon à d'autres chefs d'états sur les droits de la personne et l'apartheid. Il serait peut-être plus sage pour lui de nettoyer son «devant de perron» avant d'aller faire la morale à l'étranger. Quand règlera-t-il l'affaire des Lubicons qui luttent pour la reconnaissance de leurs droits territoriaux? Au nom de la démocratie, le Premier ministre du Canada manque de fermeté à l'endroit des provinces qui ne veulent pas respecter leur minorité de langues officielles. Quand interviendra-t-il auprès de Don Getty pour que le gouvernement albertain respecte les droits fondamentaux des Franco-Albertains? Quand fera-t-il preuve de leadership dans son propre pays?

RÉPUBLIQUE DE HONGRIE

La Hongrie est devenue, le 23 octobre dernier, une république. Ce pays sort effectivement du système communiste et recouvre LA LIBERTÉ. Souhaitons la bienvenue à ce pays qui lutte depuis la fin de la guerre 1939-45 pour sa liberté. Il faut souligner la patience et la persévérance de ces peuples derrière le rideau de fer qui ont lutté et luttent encore pour retrouver cette chère liberté, si importante à l'évolution de l'être humain. Il ne faut pas oublier non plus que leurs convictions religieuses y sont pour beaucoup dans cette persévérance. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, c'est justement dans l'adversité que la foi s'affermit et permet de persévérer.

PIERRE BRAULT

Pensée de la semaine...

Les plus belles pensées ne servent à rien si nous n'en faisons pas l'application dans notre vie d'aujourd'hui.

(Jean Salem)

Réflexion

Logements familiaux abordables

(suite de la semaine dernière)

Faiblesse du revenu et recul du pouvoir d'achat ne sont pas les seules causes de la pauvreté. La pénurie de logements abordables au Canada illustre bien ce qui se produit lorsque la seule satisfaction des besoins essentiels excède les ressources des personnes à revenu modeste.

Dans certaines villes canadiennes, des familles avec enfants consacrent de 40 à 70 pour cent de leur revenu au logement. Il leur reste alors fort peu pour se nourrir, se vêtir, etc. Elles doivent donc se tourner, en grand nombre, vers les banques d'aliments et d'autres organismes d'aide pour répondre à leurs besoins essentiels.

Investir dans l'avenir

Par des politiques et des programmes en faveur des familles avec enfants, les gouvernements ont consacré l'importance du rôle des parents dans la société. En renforçant les politiques et programmes en place et en prenant des mesures pour maintenir la valeur des avantages ainsi consentis, nos gouvernements réaffirmeraient leur engagement à partager avec les parents la responsabilité d'assurer le bien-être des enfants.

Outre l'effet immédiat d'alléger la charge des parents, un tel engagement confirmerait que l'appui aux enfants est un investissement dans notre avenir. Les intérêts à long terme de la nation sont liés étroitement à la qualité de vie de nos familles, à l'épanouissement de nos enfants et de nos adolescents, et à la réalisation de leurs ambitions sociales, professionnelles et économiques.

Nos enfants doivent grandir dans un milieu social et économique stable si l'on veut qu'ils participent pleinement à la société de demain comme travailleurs, contribuables et parents. Sinon, les coûts sociaux et économiques risquent d'être exorbitants.

Déjà, nos gouvernements consacrent des sommes importantes au traitement des symptômes de la pauvreté et de l'inégalité sociale. Par exemple, il en coûte en moyenne 75 $ par jour pour un enfant en foyer de groupe, et 27 375 $ par année pour les soins prodigués à un enfant retiré de sa famille par un organisme d'aide à l'enfance. En revanche, en 1987, les parents n'ont reçu par enfant que la somme totale de 837,16 $ en allocations familiales et crédits pour enfants. À titre de comparaison, les parents nourriciers bénéficient d'un appui financier beaucoup plus important que les parents.

(à suivre)

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF Association de la Presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Journaliste: Jacques Beaupré

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581

Abonnement d'un an: 15$ · Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Lettres ouvertes

Qui est le Père?

Monsieur!

Au nom du Théâtre Français d'Edmonton, je désire vous faire savoir combien nous avons apprécié l'excellent article qu'André Fradette a écrit sur notre récent spectacle **Qui est le père?** de Félix Leclerc. (Journal du 13 octobre dernier).

Nous avons beaucoup aimé le style de l'article, à la fois critique et informatif, le contenu de l'article qui offrait des commentaires sur chaque comédien, et le moment de la parution puisque le compte rendu est sorti avant la fin des représentations. Un grand merci de la part de notre Conseil d'administration et des employés de notre théâtre.

Nos bénévoles ont beaucoup travaillé pour réaliser cette production et je suis très heureuse de constater que **Le Franco** leur a offert une reconnaissance publique.

Je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Claude Roberto
Présidente

Nouvelles régionales

• Les Soeurs de Sainte-Croix

60 ans au service de l'éducation à Grande Prairie

par NOËLLA FILLION

GRANDE PRAIRIE - Le Conseil scolaire des écoles catholiques de Grande Prairie convoquait les Soeurs de Sainte-Croix à une grande célébration en hommage à leur soixante ans de service à l'éducation chrétienne dans la région de Grande Prairie.

Cette célébration avait lieu lors de l'Action de grâces, débutant par une soirée d'accueil le samedi soir. Le lendemain, il y avait visite de la ville de Grande Prairie, suivie d'une messe d'Action de grâces sous la présidence de Mgr Henri Légaré, o.m.i., à laquelle les religieuses et leurs anciens élèves prenaient une part active. À 18h, un banquet avait lieu à l'école Saint-Gérard. Mgr Légaré a béni la table. M. Dennis E. Grant, Surintendant des écoles, prononça le mot de bienvenue et M. Oscar Blais agissait comme maître de cérémonie. Le lundi matin, une messe a eu lieu suivie d'un déjeuner aux crêpes, au centre paroissial.

Les écoles catholiques de Grande Prairie furent fondées en 1928 avec l'inauguration de la première école Saint-Joseph. Quatre religieuses, deux institutrices, une musicienne et une cuisinière commencèrent le travail de fonder des écoles à Grande Prairie dans les années '30.

Présentes aux célébrations il y avait Soeur Georgette Payeur, Supérieure provinciale et son conseil exécutif d'Edmonton et de Sherwood Park ainsi que 27 des 91 religieuses qui ont oeuvré à Grande Prairie, Sexsmith et Beaverlodge. En plus, il y avait les soeurs de la région de Rycroft, Manning, Falher, Donnelly et Jean-Côté. Trois religieuses des États-Unis et trois du Québec dont Sr Cécile Bouchard (Sr Agnès) âgée de 92 ans ont fait le long trajet pour être de la fête. Au dire de toutes, ce fut une rencontre inoubliable!

• Artisanat

Le C.A.F.E. perpétue la tradition du tissage

par ANDRÉ FRADETTE

EDMONTON - Le Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton a quelque chose d'unique et de précieux à offrir à ses membres et à tous ceux et celles qui voudraient le devenir: c'est de faire du tissage en français.

Unique en son genre à Edmonton, le Cercle se propose d'encourager et de promouvoir la culture française mais aussi le tissage, vieux métier artisanal de nos grands-parents, qui est en voie de disparition aujourd'hui, malheureusement. Alors donc, noble but de ce groupe dont les membres se rencontrent souvent pour parler en français tout en partageant des expériences de leur artisanat commun, tout en se refilant des trucs du métier.



Mesdames Odette Perrault et Yolande Kodallas sont deux membres du C.A.F.E. qui utilisent régulièrement les métiers à tisser mis à leur disposition. Elles sont fières des magnifiques pièces d'artisanat qu'elles réussissent.

À l'heure actuelle, le Cercle compte une vingtaine de membres; ce nombre pourrait certes doubler. Son local se trouve dans le sous-sol de l'église Saint-Joachim qui dessert le quartier où autrefois rayonnait la francophonie d'Edmonton. Le Cercle dispose d'une douzaine de beaux métiers à tisser, en bon état, comme neufs, servant à faire des nappes, des couvertures, des tapis et des tissus, etc. De plus, les membres nouveaux ou anciens qui voudraient faire du cardage ou du filage sont les bienvenus de même que ceux qui aimeraient le tricot et le crochet ou d'autres formes d'artisanat.

Les réunions ont lieu une fois par mois, soit le deuxième jeudi du mois à 19h30. La première a eu lieu le 14 septembre et la seconde, le 12 octobre dernier. En dehors des réunions, les membres peuvent aller au local pour travailler.

Le Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton existe depuis 1982, sous ce nom. La Fédération des Femmes Francophones d'Edmonton, Section Jean Patoine est à l'origine du groupe. En fait, le Cercle prend ses racines dans l'ancien quartier francophone de la ville et s'inscrit aussi, à sa façon, dans le mouvement de sauvegarde et de renouveau du français qui passe par la création de nouvelles écoles, les services en français et l'expression culturelle sous diverses formes comme le théâtre, la chanson et l'artisanat bien sûr.

Les activités du Cercle comprennent des travaux ou projets de groupe comme, par exemple, celui de l'an dernier qui a été la confection d'une magnifique courte-pointe murale pour commémorer le 40e anniversaire de la Cabane à Sucre, 1949-89. La courte-pointe elle-même, d'un beau rose foncé, forme la toile de fond à plusieurs petits carrés ou vignettes où sont représentés des objets ou des aspects de la vie quotidienne d'hier et d'aujourd'hui. Chaque membre a au moins fabriqué un carré; le plus grand, au centre, représente l'Alberta. Cette murale mériterait sûrement d'être exposée dans un endroit public. Le projet de cette année consistera en la fabrication de tissus de qualité. Eh bien, s'il y a les Tisserands du Pouvoir à la télé, il y a les tisserands de la survivance ici...

D'autres résultats d'élections

par JACQUES BEAUPRE

EDMONTON - À la suite des élections municipales et scolaires du 16 octobre, Le Franco avait publié la liste des candidats francophones élus. Malheureusement, nous n'avions pas les résultats de certaines régions au moment d'aller sous presse.

À Tangent, le conseiller Lucien Ouellet a été élu dans une chaude lutte électorale qui a vu un taux de participation de 90%. Monsieur Ouellet tient à remercier ceux qui lui ont donné une majorité de 8 voix.

À Beaumont, Laurier Brisson a également été élu conseiller alors que dans le district municipal de Sturgeon, Hubert Lamoureux (division 1) et Maurice Rémillard (division 5) ont également reçu l'appui des électeurs.

À Bonnyville, contrairement à ce qui avait été écrit dans l'édition du 20 octobre, Monsieur René Champagne n'était pas candidat aux élections municipales.

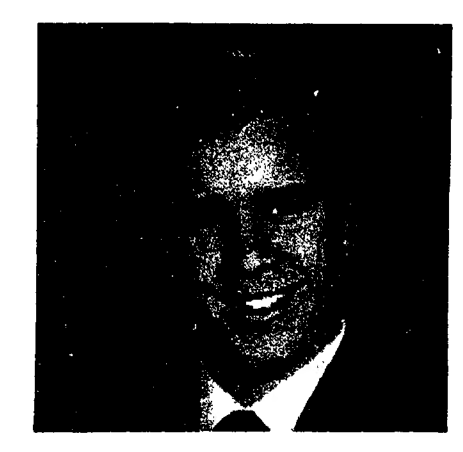
Bourse de 16 000 $ pour un francophone d'Edmonton

par JACQUES BEAUPRE

EDMONTON - Christopher Moser a remporté l'une des 2 bourses «Rector Scholarship» décernées chaque année.

Cette bourse de 4 000 $ par année, pendant 4 ans, lui permettra de poursuivre ses études en français à l'Université d'Ottawa à la Faculté des sciences sociales ce qui lui permettra de parfaire ses connaissances sur l'histoire politique canadienne. Il entend ensuite compléter des études en droit.

Monsieur Moser avait déjà remporté cet été une bourse de l'Institut canadien pour l'innovation technologique qui encourage les jeunes entrepreneurs qui s'intéressent au domaine scientifique. Cette bourse lui avait permis de participer à un stage d'un mois à l'Université Carleton, à Ottawa. Il a également participé au Forum pour jeunes Canadiens 1989, un programme qui aide les jeunes à s'initier au système parlementaire.



Christopher Moser

Christopher Moser a terminé ses études secondaires, en juin, à l'école J.H. Picard. Il est le fils de Jerry et Marie Moser d'Edmonton.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

OCTOBRE

22	23	24	25	26	27	28
1843 LES SOEURS GRISES ACCEPTENT DE FONDER UNE MISSION A LA RIVIERE ROUGE	1893 DEBUT DE LA CONSTRUCTION DE LA 1ERE EGLISE DE MORINVILLE	1920 NOYADE DU P. JEAN-MARIE FRAPSAUCE A COPPERMINE	1944 BENEDICTION DE L'ACADEMIE DE GRANDE-PRAIRIE PAR MGR LANGLOIS	1892 DECES DU P. JOSEPH FABRE SUPERIEUR GENERAL DES OBLATS	1887 LE PERE LACOMBE PREDIT DES PERSECUTIONS POUR LES FRANCOPHONES DE L'OUEST	1921 ORDINATION EPISCOPALE DE MGR PRUDHOMME SUCCESSEUR DE MGR PASCAL A PRINCE-ALBERT

Un gala international fort réussi

par LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Le vendredi 22 septembre 1989, avait lieu au théâtre Arden de Saint-Albert, le Gala International, représentant vingt-et-un pays. Le tout avait été organisé par Mme Zera Hameed, responsable des événements spéciaux, qu'animent les Amis du Musée Héritage Museum.

Une imposante variété de chants et de danses s'attachant à chacun des pays représentés, dont le Canada, avec ses dynamiques danseurs, «La Girandole» d'Edmonton, Alberta; qui même si quelques-uns des membres étaient absents, ont réussi une fois de plus, à nous épater. De toute façon, tous ont contribué tout au long de la soirée, à créer une ambiance des plus agréables.



Un groupe de: La Girandole d'Edmonton.



LES CHANTEURS DU CERCLE FRANCOPHONE de gauche à droite: Thérèse Régimbald, Lucienne Brisson, Marcel Tailleur, Alma Kemp, Guy Goyette, Florence Lefebvre, T. Deschênes, Margo Deschênes, Lionel Alain et Léona Martineau (guitariste).

N'ayant que cinq minutes, à leur disposition, les «Chanteurs du Cercle Francophone» de Saint-Albert, sous la direction de M. Guy Goyette, ont exécuté la populaire mélodie (du moins chez les Canadiens français) «Les cloches du hameau». Qu'on me permette, ici, une petite parenthèse. En dépit d'un début plus que modeste, ce groupe maintenant composé de 16 membres, connaît petit à petit, un progrès indéniable. Comme on a déjà dit: «Petit train va loin, pourvu qu'il ne s'arrête en chemin». Et pourquoi, ces chanteurs s'arrêteraient-ils?

Dans les corridors du St.Albert Place, il était absolument passionnant aussi de passer en revue les quelques tables, dont les unes étaient garnies de mets spécifiques; représentant certains pays, et les autres (tables) joliment décorées de travaux manuels, broderie, tricot, etc., encore une fois de plus, s'attachant à chacun des pays.

En même temps que récréative, ce fut une soirée vraiment instructive et enrichissante. Découvrir les talents des autres, ça vaut quelque chose, même si les artistes ne sont pas toujours de notre nationalité.

SONDAGE SUR LA POSSIBILITÉ D'ÉTABLIR UNE ÉCOLE PUBLIQUE FRANCOPHONE À EDMONTON

Un groupe de parents d'Édmonton élabore présentement un projet pour l'obtention d'une école publique francophone. Le projet sera soumis à la Commission scolaire publique d'Edmonton au mois de novembre 1989 avec pour objectif de rendre le service disponible dès septembre 1990.

POURQUOI UNE ÉCOLE PUBLIQUE FRANCOPHONE?

1. Parce qu'il y a à Edmonton 90% d'enfants éligibles pour un enseignement en français, qui ne fréquentent pas les écoles catholiques francophones.
2. Pour offrir une diversité de choix de programmes scolaires aux parents francophones.
3. Pour ouvrir la francophonie d'Edmonton à la pluralité culturelle et religieuse.

Si vous êtes intéressés aux objectifs de notre comité et que vous êtes parents, veuillez remplir le feuillet sondage ci-joint et le retourner à l'adresse indiquée.

Je, soussigné(e), déclare: — **Veuillez cocher**

- que je suis citoyen(ne) canadien(ne); ☐
- que ma première langue apprise et comprise est le français ☐

ou

- que j'ai reçu mon instruction, au niveau primaire, en français au Canada ☐

ou

- que je suis parent d'un(e) enfant qui a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français au Canada. ☐

- Je suis parent de:

NOM	DATE DE NAISSANCE	LANGUE MATERNELLE (cochez seulement une case) FRANÇAIS	ANGLAIS
1er enfant____	____	☐	☐
2e enfant____	____	☐	☐
3e enfant____	____	☐	☐
4e enfant____	____	☐	☐

Autres: Utilisez le verso de ce feuillet.

Nom du parent____________

Adresse____________

____________C.P.____________

Tél.:____________

Oui je désire inscrire mon(mes) enfant(s) à une école publique francophone.

Signé par____________ ce ____ jour de____________ 19 ____

à____________

Retournez à:

Comité pour une école publique francophone
A.C.F.A. régionale d'Edmonton
Pièce 100, 8925 - 82 avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z2



• C.E.P.

Le C.E.P. veut répondre aux besoins des gens du milieu

par NOËLLA FILLION

RIVIÈRE-LA-PAIX - Les cours pour la saison 1989-90 ont débuté au début d'octobre. En effet, un cours d'ortographe grammatical est déjà en cours avec bon nombre de participants.

Il est à noter que le C.E.P. n'a pas de limites aux cours qu'il peut offrir ni à la formule qu'il peut emprunter. Ça peut être sous forme de conférence, de souper-causerie, d'atelier, etc. Chose certaine, c'est qu'il veut surtout répondre aux besoins des gens du milieu.

Selon un sondage effectué, 16% de notre population francophone serait analphabète. C'est-à-dire que ce pourcentage de gens pourrait être fonctionnel en anglais mais non pas en français. L'objectif de C.E.P. pour 1990 serait de venir remédier à l'analphabétisation de ces gens. Il semble que les gens sont éveillés à ce problème.

Il est certain qu'apprendre à lire et à écrire peut ouvrir une porte sur un monde jusque-là inconnu et permettre à la personne de s'ouvrir, de se connaître, de s'exprimer, de prendre de l'assurance et de s'épanouir. Les résultats en valent le coût.

Peu de gens veulent s'impliquer, assumer des fonctions en tant que président(e) ou secrétaire parce qu'ils ne se sentent pas compétents.

Par exemple, une secrétaire professionnelle qui peut fonctionner dans les deux langues reflète la qualité d'une entreprise, une institution ou encore d'une place d'affaires quelconque.

Selon la coordonnatrice, Thérèse Bégin, si le C.E.P. peut fonctionner dans notre région c'est grâce à A.V.C., car présentement les budgets sont restreints. Il jouit aussi d'une meilleure communication avec les autres organismes dans la région.

• Ruptures

Augmentation de 11,3% du nombre de divorces

OTTAWA (A.P.F.) - Le nombre de divorces au Canada a atteint un record inégalé en 1987, soit le chiffre astronomique de 82,985, 11,3% de plus par rapport à 1986.

Selon Statistique Canada, les plus hauts taux de divorce en 1987 étaient observables en Alberta (1,588) et en Colombie-Britannique (1,572). À l'inverse, les plus faibles taux ont été enregistrés à Terre-Neuve (757) et à l'Ile-du-Prince-Edouard.

C'est toutefois à Terre-Neuve que la hausse du taux de divorce entre 1986 et 1987 a été la plus importante avec un pourcentage de 62%, suivie des hausses au Manitoba et à l'Ile-du-Prince-Édouard (28%). Même si elle détient le record en nombre absolu, l'Alberta est tout de même la seule province où on observe une baisse de 4% du taux de divorce par rapport à 1986.

Depuis l'adoption de la première loi détaillée sur le divorce en 1968, le nombre annuel de divorces a augmenté avec régularité, sauf en 1983 et 1985 où il a connu une baisse.

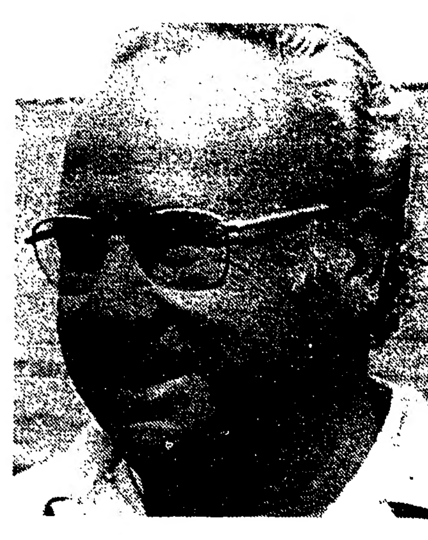
• Une rencontre émouvante

McKenna et Robichaud se rencontrent à l'improviste à Edmonton

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Pour un ex-premier ministre retiré depuis 18 ans, Louis Robichaud a conservé une popularité étonnante. L'ex-premier ministre devenu sénateur en 1971 était venu à Edmonton pour assister au lancement officiel du film qui porte son nom. L'invité de la Société des Acadiens de l'Alberta et de l'Office National du Film, l'ex-premier ministre devenu sénateur était venu à Edmonton pour assister au lancement officiel du film qui porte son nom.

Une soixantaine de personnes, en majorité des Acadiens sont venus rencontrer ce personnage légendaire, celui qui encore aujourd'hui est perçu comme une légende, le fondateur de l'Acadie moderne. Seul francophone hors Québec à être élu premier ministre provincial, Louis Robichaud a eu un impact sans précédent sur cette province où les anglophones ne côtoient pas toujours en harmonie, le peuple acadien. De 1957 à 1967, Louis Robichaud a fait passer le Nouveau-Brunswick du 19ième au 20ième siècle. Il a mis en place les institutions qui ont rendu possible, non seulement la croissance économique de cette province, mais aussi la prise de conscience et le développement de la fierté des Acadiens. Encore aujourd'hui, les institutions qu'il a créées, comme l'université française de Moncton, servent de fer de lance pour la prise en main, par les Acadiens, de leur avenir. Cette université demeure encore aujourd'hui l'une de ses réalisations dont il est le plus fier. «On a bâti des institutions servant à perpétuer le fait acadien au Nouveau-Brunswick. Depuis 1963, l'«Université de Moncton a gradué plus de 20,000 jeunes et si ce n'était pas de l'Université de Moncton, on peut se demander où seraient ces 20,000 jeunes»?



Louis Robichaud

Louis Robichaud refuse toutefois de se voir comme un héros. Il reconnaît qu'il a créé un pont entre les anglophones et les francophones de sa province «mais si je n'avais pas été élu, dit-il, qui sait ce qui serait arrivé».

Pour la soixantaine de personnes présentent au souper, organisé en son honneur, Louis Robichaud n'en est pas moins un héros, ou un personnage légendaire. L'émotion était partout présente et ce fut l'euphorie quand l'actuel premier ministre, Frank McKenna, est venu à l'improviste rencontrer son prédécesseur et grand ami. Car, même pour Frank McKenna, Louis Robichaud, c'est un personnage, une personne qu'il respecte beaucoup, le fondateur de l'Acadie moderne.

• Le réalisateur du film: Herménégilde Chiasson

Robichaud: c'était un homme courageux

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Depuis 13 ans, Herménégilde Chiasson a réalisé plusieurs émissions radio et télévision, écrit de nombreux livres, réalisé 6 films, écrit ou dirigé plusieurs pièces de théâtre. Pour plusieurs, Herménégilde Chiasson est l'un des artistes acadiens le plus profiliques et l'un des plus respectés... même dans l'entourage du premier ministre du Nouveau-Brunswick Frank McKenna.

Quand j'ai réalisé le film ROBICHAUD, dit-il, «je voulais démontrer le courage d'un homme politique qui s'est battu et qui a aussi changé un peu la mentalité que quand tu es Acadien tu es un perdant, tu vas être assimilé».

«Robichaud c'était un homme courageux. Moi je pense que Robichaud c'est un peu le père de l'Acadie moderne». Ce qu'il espère, dit-il c'est que son film aide à changer l'image folklorique de l'Acadie et des Acadiens. «On a toujours donné une image folklorique, jamais historique». À son avis, le meilleur outil qu'ont les Acadiens, aujourd'hui, c'est la culture «parce que la prise de conscience politique n'est pas tellement forte, la prise de conscience économique est pratiquement inexistante alors, la seule manière que t'as de te sécuriser c'est ta culture». Cela est surtout important dit-il pour les francophones hors Québec. «Je trouve épouvantable qu'on se définit par la négative, Louis Robichaud c'était positif».

Son film reflète bien cette attitude. Il ramène toujours au contexte historique, présente la réalité de la vie des Acadiens et du Nouveau-Brunswick d'avant l'élection de Louis Robichaud. Il présente aussi les problèmes qu'il a rencontrés quand il a créé certaines de ses plus grandes réalisations, en particulier le programme «Égalité pour tous», un ensemble de réformes sociales qui faisait l'envie de toutes les provinces en cette année 1967. Mais surtout, Robichaud, c'est un film qui parle des réalisations d'un homme qui avait une vision, un réformateur, un homme courageux.

Herménégilde Chiasson entend continuer d'écrire et de produire pour faire vivre l'histoire des francophones hors Québec. Il prépare un livre sur la réalité des francophones hors Québec (éditions Boréal-Express) et un autre film intitulé: Le taxi-Cormier.



Arts et spectacles

• Le T.F.E.

Un théâtre qui doit être plus qu'une simple salle de spectacles

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - «Je pense que la seule façon de rendre le T.F.E. viable c'est de l'ouvrir à la communauté».

En poste depuis 1 an le nouveau directeur artistique du T.F.E.,Julien Forcier, propose une nouvelle orientation. Il était déjà au T.F.E. il y a dix ans et à son avis, ce théâtre n'a pas évolué aussi vite qu'il aurait pu. Fondé il y a 20 ans, le T.F.E. a été pendant ses 10 premières années le seul théâtre francophone d'Edmonton. Il a réussi, seul, à maintenir en vie un théâtre francophone à la recherche de son identité.

Aujourd'hui, dit Julien Forcier, la francophonie albertaine a changé. Il y a plus d'organisme, plus de regroupements, plus d'activités. Ce qu'il veut, c'est donner la parole aux Franco-Albertains. «Le principe est simple, on n'évolue pas si on laisse les autres dire ce qu'on a à dire».

«Moi j'ai trouvé déplorable qu'après 20 ans il n'y ait pas d'auteurs albertains qui existent. J'ai pensé qu'en faisant des ateliers d'écriture à ce moment-là, ça donne une option pour le développement d'une dramaturgie albertaine».

Pour Julien Forcier il est temps que le T.F.E. (et les autres théâtres) donne aux francophones le moyen de faire leur propre théâtre. Il a donc décidé de miser sur la formation. Des ateliers d'écriture ont eu lieu cet été. Il s'attend qu'au moins 3 pièces écrites durant ces ateliers pourront être jouées au T.F.E. l'an prochain. Ultimement, il voudrait qu'en 1990-1991 toute la programmation du théâtre français d'Edmonton soit constituée de pièces franco-albertaines.

L'autre priorité de la formation, c'est de développer de bons techniciens: des Albertains qui peuvent faire de la mise en scène, des décors, des costumes, du son et de l'éclairage. Les bons techniciens sont rares même dans les théâtres anglophones parce qu'ils quittent souvent pour aller travailler dans l'Est. Un projet de formation est prévu pour cette année. Des gens qui voulaient faire du théâtre, dit-il, ont abandonné parce qu'ils n'avaient pas les personnes qu'il faillait pour offrir un spectacle de qualité.

Pour les écoles et pour les théâtres amateurs de l'extérieur d'Edmonton, il projette aussi de faire un vidéo pédagogique. Ceux qui veulent faire du théâtre pourront y voir toutes les étapes de production d'une pièce théâtrale.

Quant aux acteurs, il préfère laisser la formation aux théâtres professionnels. «Je ne crois pas que ce soit le travail du T.F.E. de former des comédiens de manière professionnelle alors que ce qu'ils vont jouer c'est du théâtre avec lequel les gens ne peuvent pas gagner leur vie.

«Je veux que ça devienne un échange continuel avec les gens, que le T.F.E. soit capable d'offrir quelque chose à la communauté et qu'en échange les gens reconnaissent que le T.F.E. fait partie de la communauté».

Le T.F.E., dit Julien Forcier veut bien offrir ce qu'il peut à la communauté mais pour celà il doit être capable de vivre. La meilleure façon, dit-il, pour la communauté d'assurer la survie du T.F.E. c'est de remplir les salles.

La programmation 1989-1990, dit-il «a été fabriquée en fonction de rejoindre le plus grand public possible en touchant à tous les goûts». Il s'agit donc d'une programmation diversifiée qui débute avec une pièce politique de Félix Leclerc «QUI EST LE PÈRE?» en passant par le dramatique «DOUZE HOMMES EN COLÈRE», le théâtre pour jeunes et moins jeunes «DON QUICHOTTE», le théâtre de l'absurde «JACQUES ET LA SOUMISSION» d'Ionesco et la pièce toujours populaire «APPELEZ-MOI STÉPHANE». Il y a aussi un spectacle invité, une pièce qui sera mise en scène et jouée par la communauté des Acadiens «LE PIQUE NIQUE». Un premier exemple de ce mouvement d'ouverture vers la communauté.

«Le milieu dans lequel tu veux conserver ta langue, s'il n'est pas vivant, ta langue va disparaître».

Pour le directeur artistique du T.F.E., le théâtre a un rôle à jouer dans le développement de la communauté. Mais le théâtre et la culture ne peuvent pas tout faire seuls. À son avis, la prise en main de l'avenir des francophones doit venir de partout. «Il faut que tu aies toutes les possibilités de la vivre (la langue). Je ne parle pas seulement du théâtre. Tu devrais avoir des commerces (francophones), tu devrais avoir des bureaux, tu devrais avoir des communautés francophones où les gens peuvent vivre en français».

La programmation 1989-90 du T.F.E. Qui est le père? (6, 7, 13, 14 et 14 octobre); Appelez-moi Stéphane (24 et 25 novembre et les 1er, 2 et 3 décembre); Le pique-nique (19, 20, 26, 27 et 28 janvier); Douze hommes en colère (30 et 31 mars et les 6, 7 et 8 avril); Jacques ou la soumission (4, 5, 11, 12 et 13 mai); Don Quichotte (du 5 février au 2 mars, les jours de la semaine).

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Vanessa Paradis «M&J» Polygram/Polydor 835 949.
Vanessa Paradis est née à Saint-Maur le 22 décembre 1972. Peu d'artiste à 14 ans peuvent se vanter d'avoir détrôné en France la star des stars, Madonna. Son premier 45 tours «Joe Le Taxi» qui démarra en trombe dès sa sortie en avril 1987 est demeuré à la première position dans les palmarès français durant plus de huit semaines consécutives. Ce tout nouvel album qui déborde de bonnes vibrations comprend naturellement «Joe Le Taxi» en plus de son grand succès du jour «Coupe, coupe», «Scarabée» (dédié à John Lennon), «Marilyn & John» (Marilyn Monroe et John F. Kennedy), «Maxou» (13e position au Top 20 en France), «Le bon Dieu est un marin» (qui renoue avec la fascination de l'auteur Catalan pour la mer), etc. À noter que le disque compact et la cassette contiennent en prime la version anglaise de «Maxou», «Marilyn & John» et «Coupe coupe» (traduite par «Cut Cut Brothers»). Hautement recommandé.

Divers artistes «Les misérables» WEA/Relativity 61 82474.
Voici enfin la version originale française de cette tragédie musicale de Alain Boublil et de Claude-Michel Schönberg d'après l'oeuvre immortelle de Victor Hugo. Le tout regroupe pas moins de 30 chansons avec Maurice Barrier dans le rôle de Jean Valjean, Jacques Mercier dans le rôle de l'inspecteur Javert, la célèbre Rose Laurens dans celui de Fantine, etc. De plage en plage on se laisse attendrir par: «L'air de la misère», «J'avais rêvé d'une autre vie», «La nuit de l'angoisse», «Mon prince est en chemin», etc. Très impressionnant d'un bout à l 'autre.

Jean-Patrick Capdevielle «Nouvel âge» Sélect PGC-909.
Jean-Patrick Capdevielle, natif de France, est un poète-chanteur-musicien qui a débuté sur la scène musicale en 1979 avec un album intitulé «Les enfants des ténèbres et les anges de la rue» à l'approche dylanienne. «Nouvel âge», enregistré à Rome, c'est du folklore, du rock et du blues à la portée de tous au style bowiesque. Les mélodies des neuf chansons sont attrayantes et les textes signés Capdevielle et Romano Musumarra n'ont pas l'intention de refaire le monde. La voix suave mais un peu mécanique de Capdevielle s'impose de plage en plage. À souligner ici en particulier: «Double aller simple pour Pékin» (premier 45 tours extrait du microsillon), «Les heures noires» et «Celle qui t'aimait». Un bon achat.

Roch Voisine «Hélène» Star STR-8014.
Roch Voisine est un jeune chanteur-auteur-compositeur québécois qu'on se doit de découvrir. Les racines profondes qui rattachent ce jeune charmeur à la chanson romantique la plus authentique sont bien évidentes surtout lorsqu'il interprète: «Hélène» (premier 45 tours avec une mélodie qui colle à la peau). «Fille de pluie», «Là-bas dans l'ombre» et «Souviens-toi». Interprète-idole, Roch Voisine prouve avec cette première aventure discographique qu'il est un auteur-compositeur de talent. En somme, dix chansons à l'image d'une jeunesse sans âge qui veut rêver, aimer, chanter et danser.

• Rock Lussier

Jacques Lussier rock en français parce qu'il aime ça, c'est tout!

par MARTIN PITRE (collaboration spéciale pour A.P.F.)

MONTRÉAL (A.P.F.) - Jacques Lussier s'est trouvé un mode de voyage: la musique. Ce guitariste natif de Saint-Boniface, au Manitoba, fut le seul Canadien français de l'Ouest à participer cette année au Festival international rock de Montréal. Une sorte de plongée au coeur de l'étonnement.

Jacques Lussier aurait beau jeu de chanter en anglais, lui qui vient de l'Ouest canadien. Mais il préfère chanter en français, accompagné de ses musiciens anglophones et la plupart du temps devant un auditoire unilingue anglais.

«Je ne le fais pas pour sauver la francophonie», dit-il.

«Ça me donne la chance de faire les festivals car il y a beaucoup plus d'appuis chez les francophones que chez les anglophones».

Eh oui! Le marché francophone de la musique est florissant pour Lussier. Et pas de gêne à chanter devant des anglos. Eux, ils payent pour l'entendre. Souvent, ils ne comprennent rien de ce qu'il chante et c'est la musique qui les tient attentifs.

Le FIRM, pour Jacques Lussier, c'est toute une aventure. Même s'il n'a joué qu'un seul soir, au Spectrum s'il-vous-plaît, Jacques est venu à Montréal pour toute la durée du FIRM. Quand on a l'occasion comme ça de voyager et de rencontrer d'autres musiciens qui font du rock parallèle, Jacques n'hésite pas.

«Pour moi, ce n'est pas de devenir une grosse vedette: c'est de voyager», dit-il.

Et du voyage, il en a fait, presqu'un tour du monde, avec sa guitare, pour voyager d'abord, mais très vite aussi pour entendre des sons nouveaux.

«C'est la première fois que je viens jouer à Montréal. C'est nouveau. Il y a du stock vraiment intéressant, chez-nous, il y a un spectrum à Winnipeg, avec de la musique underground, mais rien comme les V.R.P., avec leurs brosses, ça tu ne vois pas ça. Je n'ai jamais entendu ça. Jamais!», s'exclame Lussier.

Et pour ceux qui, de leur côté, n'ont encore jamais entendu Jacques Lussier, qui fait des gigues aussi avec le violonneux Johnny Comeau de temps en temps, il se peut bien que d'ici peu, il soit en tournée chez-vous, juste avant de lancer son premier disque, comme il le souhaite.

• Le Carrefour

Les salons du livre: C'est parti!

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Les salons du livre, ces grandes foires de la culture ouvrent leurs portes. Pous les Franco-Albertains c'est l'occasion de se «tremper» dans la culture francophone canadienne. Les salons de l'ACELF c'est 40,000 livres, des centaines de cassettes de musique, de bandes vidéos, des films, des spectacles, des rencontres avec des auteurs et bien plus. Dans chaque région le contenu de l'animation varie puisque chaque régionale de l'A.C.F.A. est responsable de l'organisation de ces salons.

À EDMONTON: (du 29 oct. au 2 nov., Faculté Saint-Jean)

Les activités se dérouleront à l'ancienne cafétéria de la Faculté alors que les films seront présentés au Théâtre de Boîte à Popicos. À l'horaire, l'A.C.F.A. a prévu des rencontres avec un auteur et un illustrateur, la présentation de films pour enfants réalisés par l'Office National du Film, un spectacle de la troupe chorale les Chantamis, des ateliers d'improvisation. Il y aura aussi un concours de dessins pour les plus jeunes et un autre de rédaction de textes pour les élèves du niveau secondaire. Une cérémonie spéciale est aussi prévue lors de la soirée d'ouverture parce que le salon d'Edmonton sera le 100e de l'histoire de l'ACELF.

> Le Librairie Le Carrefour organise aussi pour la 3e année consécutive ses mini-salons du livre. Cet automne ces salons se dérouleront là où l'ACELF ne sera pas présente.
> Les mini-salons de La Librairie Le Carrefour:
> **Plamondon** .... **du 4 au 20 novembre**
> **Centralta** .... **du 8 nov. au 2 décembre**

À LETHBRIDGE: (du 5 au 6 nov., Centre culturel A.C.F.A.)

L'ouverture mettra en vedette Nadine McKenzie, une auteure albertaine de livres d'enfants. Les organisateurs ont aussi prévu la projection des 4 films de la série FRANC-OUEST réalisés par l'Office National du Film ainsi qu'un concours littéraire et artistique pour les jeunes du niveau primaire et secondaire. Ce salon sera le premier de l'histoire de Lethbridge et l'organisateur Pierre Bourbeau y voit une occasion de promouvoir la langue française et donner la chance aux jeunes de participer à une activité qui se déroulera en francais.

À CALGARY: (du 5 au 8 nov., au Stade McMahon)

À Calgary l'accent sera mis sur une série de conférences dont celle de Madame Claude Romnay sur la stimulation du goût de la lecture chez les enfants en immersion. Il y aura aussi la présentation de films de l'O.N.F. qui remettra une vidéocassette chaque jour à titre de prix de présence. Le programme prévoit aussi la présentation d'un film sur Félix Leclerc, une soirée de rencontre avec l'auteure Madeleine Gaudreault-Labrecque, un spectacle d'improvisation et un autre spectacle, celui des musiciens de l'École Sainte-Anne.

À JEAN-CÔTÉ: (les 29 et 30 oct.)

L'horaire des activités n'était pas disponible.

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 30 OCTOBRE 1989

CS	SD	TITRE	INTERPRÈTE
1	3	**Car je t'aime**	Paul Piché
2	4	**Et tu marches**	Richard Séguin
3	1	**La femme d'or**	Gerry Boulet
4	2	**C'est la vie**	Marc Lavoine
5	5	**Premier rôle**	Viktor Lazlo
6	7	**Là-bas dans l'ombre**	Roch Voisine
7	6	**C'est écrit**	Francis Cabrel
8	-	**Vaudou**	Joe Bocan
9	8	**Reste là**	Mario Pelchat
10	-	**Un deux cha cha cha**	Maude

CS: cette semaine **SD:** semaine dernière

À la fin de chaque mois, un tirage sera effectué parmi tous les appels reçus.

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.

Note: Vous pouvez donner vos 3 choix en téléphonant à l'émission entre 18 h et 19 h au 466-2432 lors de la présentation du Palmarès.



Vous déménagez...



Faites-nous parvenir votre changement d'adresse

Ancienne adresse

Nom
Prénom
Appartement n° et rue
ou casier postal. Ville
Province: Code postal

Nouvelle adresse

Nom
Prénom
Appartement n° et rue:
ou casier postal: Ville:
Province: Code postal:
n° de téléphone:

Faites parvenir à : **LE FRANCO**
8923, 82e avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

Agriculture

Les politiques agricoles et les impératifs de la protection de l'environnement

OTTAWA - Agriculture Canada vient tout juste de terminer un examen général de ses programmes sous l'angle de leur incidence sur le milieu. Il évalue en ce moment ceux d'entre eux qui ne favorisent pas nécessairement une agriculture plus «durable» ou dont les répercussions environnementales demeurent obscures.

Le ministre de l'Agriculture, M. Don Mazankowski, a souligné l'importance du respect de l'environnement dans l'examen de la politique agricole qu'il a annoncé à la Conférence des perspectives de l'agriculture canadienne de 1988. Ce thème a par ailleurs été repris dans le discours du Trône du printemps dernier. Les fonctionnaires du Ministère examinent divers moyens de faire avancer la mise au point et l'adoption de méthodes et de techniques qui favorisent une agriculture plus durable, où viabilité économique et protection des ressources vont de pair.

Don Mazankowski

Une enquête récente effectuée pour le compte du Ministère par le groupe de recherche Environics révèle que 49% des Canadiens comptent sur le gouvernement fédéral pour réduire l'incidence sur l'environnement de pratiques telles que l'emploi de produits chimiques dans les cultures.

Il ressort également de cette enquête que 89% des Canadiens s'inquiètent de l'emploi des pesticides, que 80% d'entre eux font de l'épuisement des sols une préoccupation majeure et enfin, que l'emploi des engrais suscite des inquiétudes chez 74% des personnes interrogées.

Outre l'examen de la politique, le gouvernement fédéral est passé à l'action dans plusieurs domaines pour calmer les inquiétudes qu'éprouvent les Canadiens au sujet des pratiques agricoles.

Le Comité d'examen du processus d'homologation des pesticides, un groupe indépendant mis sur pied en 1988 par M. Mazankowski, évalue le régime canadien d'homologation des pesticides afin d'y apporter des améliorations. Celles-ci répondront aux préoccupations touchant la santé publique et l'environnement, et viseront à mieux servir la collectivité agricole et le secteur manufacturier.

Le Comité sera également amené à se pencher sur des questions telles que l'emploi de moyens biologiques et de produits naturels dans la lutte contre les ravageurs.

Le groupe comprend des représentants des agriculteurs, du secteur forestier, des consommateurs, des environnementalistes, des travailleurs, de divers segments de l'industrie ainsi que des responsables de la santé publique. Il prévoit tenir des audiences publiques.

L'enquête indique également que les Canadiens éprouvent des doutes quant au succès des efforts fédéraux pour protéger le milieu agricole. Un tiers des répondants sont d'avis que le gouvernement fédéral a réussi à favoriser l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement; 36% estiment toutefois que ces efforts n'ont guère connu de succès.

En revanche, d'autres recherches révèlent que les agriculteurs eux-mêmes accueillent avec enthousiasme les programmes fédéraux axés sur la protection de l'environnement. Cela est vrai en particulier dans le domaine de la conservation des sols, où l'on favorise et appuie l'adoption de pratiques protectrices des sols.

Le Trésor fédéral affecte 75 millions de dollars aux programmes de conservation des sols à travers le pays, et les provinces y consacrent des fonds du même ordre. Les ententes fédérales-provinciales sont conçues pour s'attaquer aux problèmes propres à chaque région, de l'érosion éolienne et hydrique en Alberta aux pertes de matière organique dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Un projet lancé dans les Prairies a déjà suscité l'intérêt des environnementalistes. Le Programme de couvert végétal permanent vise à reconvertir les terres marginales en les plaçant sous couvert végétal permanent. On les ensemence pour la production de foin ou de pâturage, ou encore on y plante des arbres pour créer un habitat propice à la faune ou encore aux activités récréatives. L'objectif du programme est de mettre un frein à la dégradation des sols qui ne conviennent pas aux cultures.

Une partie des fonds serviront également à permettre aux producteurs d'acquérir de l'équipement de conservation, d'effectuer des démonstrations dans les fermes et de sensibiliser le public à la conservation des sols.

«Les producteurs se sont toujours préoccupés de leur sol,

(suite en page 11)

Changements aux acomptes à la livraison du blé tendre blanc de printemps no 1 et 2

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer les changements suivants aux acomptes à la livraison du blé tendre blanc de printemps agréé no 1 et 2 de l'Ouest.

Depuis le 5 octobre 1989, les acomptes à la livraison de ces deux grades ont remonté de 10 $/tonne. Les producteurs qui en ont livré avant cette augmentation recevront un relèvement représentant la différence entre l'ancien et le nouveau tarif.

La Commission du blé a dit que les nouveaux acomptes faisaient ressortir les conditions qui prévalent sur le marché pour cette classe de blé.

Vous trouverez en annexe un tableau donnant les nouveaux tarifs de ces deux grades base en magasin à Thunder Bay ou à Vancouver.

Les chèques de relèvement seront expédiés au cours de la semaine du 23 novembre.

Grade	$/tonne	$/bois
BLE		
Tendre blanc de printemps nº 1 de l'Ouest, aux normes	135,00	3,67
Tendre blanc de printemps nº 2 de l'Ouest, aux normes	132,00	3,59
Tendre blanc de printemps nº 1 de l'Ouest, gourd	138,00	3,76
Tendre blanc de printemps nº 2 de l'Ouest: gourd	135,00	3,67
Tendre blanc de printemps nº 1 de l'Ouest, humide	130,50	3,55
Tendre blanc de printemps nº 2 de l'Ouest, humide	127,50	3,47
Tendre blanc de printemps nº 1 de l'Ouest, pierres	137,00	3,73
Tendre blanc de printemps nº 2 de l'Ouest, pierres	134,00	3,65
Tendre blanc de printemps nº 1 de l'Ouest, gourd, pierres	130,00	3,54
Tendre blanc de printemps nº 2 de l'Ouest, gourd, pierres	127,00	3,46
Tendre blanc de printemps nº 1 de l'Ouest, humide, pierres	122,50	3,33
Tendre blanc de printemps nº 2 de l'Ouest, humide, pierres	119,50	3,25

• C.C.B.

Hausse des acomptes à la livraison pour l'orge

OTTAWA - Le ministre d'État aux Céréales et Oléagineux, M. Charles Mayer, a annoncé le 29 septembre dernier les rajustements qui sont apportés aux acomptes à la livraison pour l'orge de la Commission canadienne du blé.

Ces rajustements visent les pools d'orge de premier choix et d'orge ordinaire et sont entrés en vigueur le 5 octobre 1989; ils traduisent bien les perspectives actuelles du marché et des prix pour 1989-1990.

«Lorsque les acomptes à la livraison ont été annoncés en avril, le gouvernement fédéral s'était engagé à suivre les marchés de près. Nous pouvons actuellement augmenter les acomptes, car nous savons davantage à quoi nous en tenir à propos des prix du marché», a souligné M. Mayer.

En ce qui a trait au blé dur, le gouvernement canadien continuera de surveiller de près l'évolution des marchés et des prix et rajustera encore les acomptes à la livraison s'il est justifié de le faire.

Même si la production mondiale de blé projetée pour 1989-1990 est inférieure à la consommation prévue, les prix du blé au Canada et dans le monde ne se sont pas raffermis. Certains facteurs ont contribué à cet état de chose: la production plus élevée de blé de mouture de haute qualité en Amérique du Nord, l'abondante récolte de blé de qualité supérieure en Europe et l'augmentation prévue des emblavures de blé d'hiver aux États-Unis.

Le tableau suivant illustre la différence entre les acomptes à la livraison annoncés le 26 avril et les montants rajustés.

	Le 26 avril	Le 5 octobre
Orge extra spéciale à deux rangs de l'Ouest canadien	2,50 $ le boiss. 115,00 $ la tonne	3,16 $ le boiss. 145,00 $ la tonne
Orge n° 1 de l'Ouest canadien	1,85 $ le boiss. 85,00 $ la tonne	2,18 $ le boiss. 100,00 $ la tonne

Politique...

(suite de la page 10)

mais ils estimaient que l'adoption de pratiques de conservation représentait un risque financier important», a expliqué Charles Beaubien, chef du groupe chargé d'examiner les questions environnementales à Agriculture Canada.

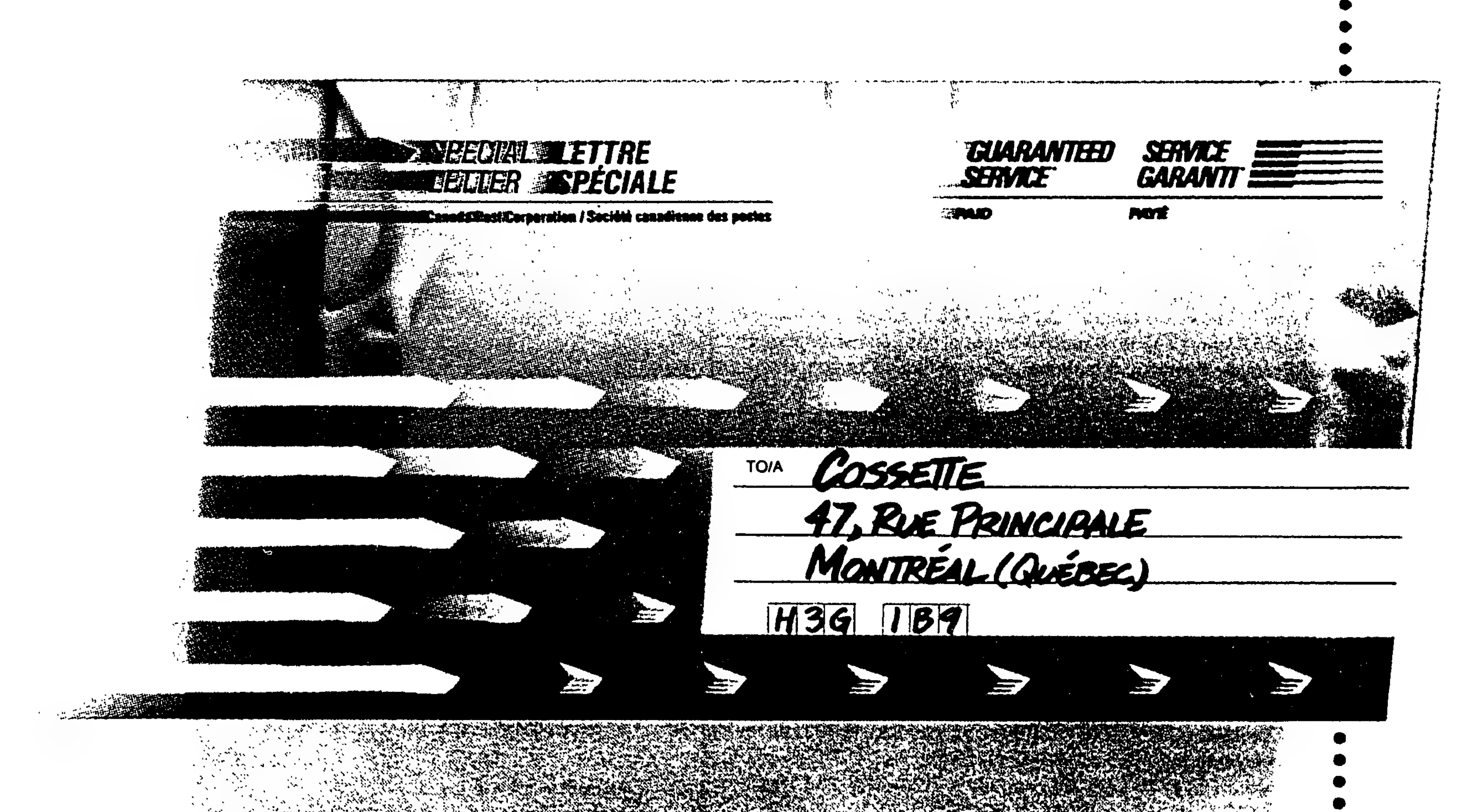
«Nous pouvons les aider en leur montrant que les pratiques de conservation peuvent produire les mêmes recettes nettes et ne se traduisent pas nécessairement par une réduction des rendements à long terme».

En Ontario, les gouvernements fédéral et provinciaux dépenseront 30 millions de dollars pour réduire la pollution du bassin du lac Érié par le phosphore. Le programme d'amélioration du sol et de l'eau comprend des recherches sur les méthodes de production qui permettront de garder dans le sol, là où il peut être utile, le phosphore contenu dans les engrais. Cet élément a été lessivé dans les cours d'eau, ce qui les a appauvri en oxygène et a favorisé la prolifération d'algues qui altèrent l'eau potable.

L'enquête de juin révèle que 34% des Canadiens sont prêts à payer plus cher pour des aliments qui seraient produits d'une manière respectueuse de l'environnement.

Un sous-comité du Conseil canadien de la recherche agricole, qui comprend des représentants fédéraux et provinciaux, s'efforce de clarifier la signification et la compréhension de l'agriculture dite biologique en regard de la production agricole classique. Un rapport provisoire doit être remis à la fin 1989, et le rapport final sera présenté au printemps de 1990 à l'occasion de la réunion du Comité canadien de coordination des services agricoles.

Vu l'intérêt pour les produits frais de culture «organique», le besoin d'une bonne compréhension de ce qu'on entend par ce terme s'est imposé à un grand nombre d'organismes qui veulent que les consommateurs soient en mesure de faire des choix éclairés lorsqu'ils achètent des aliments.



• Développement économique

«Décider en français» est-ce possible et réaliste?

EDMONTON - Au moment d'écrire ces lignes la présidente de l'A.C.F.A. Mme France Levasseur-Ouimet, le président sortant M. Georges Arès et Mme Geneviève Moquin, Adjointe au développement économique de l'A.C.F.A. provinciale rencontrent M. Claude Béland, Président du Mouvement Desjardins.

Cette rencontre a été rendue possible grâce à la tournée de l'A.C.F.A. au Québec en juin dernier dans le cadre de «l'OPÉRATION SURVIE». À cette occasion, l'A.C.F.A. a rencontré une centaine de personnalités québécoises qui ont démontré un vif intérêt pour la communauté franco-albertaine. M. Claude Béland s'intéresse tout particulièrement au développement économique des Franco-Albertains et Franco-Albertaines.


Claude Béland

Nous vous présentons ici un extrait d'une allocution prononcée par M. Béland lors de la XIIIe Biennale de la langue française.

«On me demande si, à l'orée du 21e siècle, il est possible et réaliste de «décider en français».

Sur ce territoire, où le pouvoir économique et politique a forcément échappé, pendant longtemps, à la majorité francophones, «décider en français» a certainement une résonnance particulière.

Ces trois mots évoquent en effet un monde où, durant de longues années, les francophones d'ici n'ont pas été partie prenante, c'est-à-dire un monde où ils n'avaient aucune prise sur l'orientation de leur société, sur son organisation.

Cette situation a été fort heureusement dénoncée par des hommes politiques courageux et éclairés, qui firent réaliser que finalement les revendications, mêmes légitimes, ne suffisaient pas il fallait entre autres, se donner les moyens économiques et financiers pour soutenir notre propre société, de créer nos propres emplois, de construire nos propres institutions.

À priori, le lien entre la langue et la chose économique peut ne pas paraître évident, à bien y penser, le lien est très étroit puisque pour la protéger, la langue doit faire partie de la vie quotidienne. Or, la langue et l'économie sont présentes dans tous les domaines de l'activité humaine.

On dit que chaque personne qui parle et écrit une langue est responsable du sort de cette langue. De même, les décideurs francophones sont-ils responsables du sort du français comme langue de décideurs. Utiliser le français comme langue de travail et de communication implique donc de développer le souci de répandre le français par nos activités. C'est en se servant du français dans notre champ d'activités que nous démontrerons effectivement sa capacité à exprimer notre réalité spécifique et son évolution. C'est en la parlant dans toutes nos sphères d'activités, y compris le monde des affaires, que nous donnerons une meilleure place à la langue qui est la nôtre.

«Décider en français» n'est pas une fin en soi; c'est un moyen d'assurer la survie et la permanence de sa culture parce qu'on considère qu'elle est une richesse qu'il faut perpétuer, parce qu'on considère qu'elle a une âme qui, comme toutes âmes, se doit d'être éternelle».

Le Théâtre à la Carte présente Les Fridolinades

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - le Théâtre à la carte ouvre sa saison 89-90 avec «Les Fridolinades», une pièce de Gratien Gélinas. Quatorze comédiens, tous étudiants de la Faculté Saint-Jean joueront cette série de petits «sketchs» écrits entre 1938 et 1946 qui sont autant de réflexions sur l'actualité et les problèmes sociaux.

La pièce «Les Fridolinades» sera présentée à l'Auditorium de la Faculté Saint-Jean, les 3 et 4 novembre à 20h00.

• C'est le temps

Nouvelle émission d'Obligations d'épargne du Canada en vente depuis le 19 octobre

OTTAWA - Le ministre des Finances, l'honorable Michael Wilson, a annoncé le 21 septembre dernier qu'une nouvelle émission d'Obligations d'épargne du Canada (S-44) sera offerte aux investisseurs cet automne. Les ventes au comptant de la nouvelle émission ont débuté le jeudi 19 octobre, et le mercredi 1er novembre sera le dernier jour où l'on pourra les acheter à leur valeur nominale. Les investisseurs qui achèteront des obligations au cours de cette période pourront dater leur paiement du 1er novembre, soit le jour où l'intérêt commencera à courir.

Le détail du taux d'intérêt que rapporteront les nouvelles obligations et du plafond de souscription a été annoncé vers la mi-octobre. L'annonce d'octobre précisera également le taux d'intérêt qui sera offert sur toutes les émissions non échues d'Obligations d'épargne du Canada (O.E.C.) qui ont cours dans l'année commençant le 1er novembre 1989.

Comme pour les émissions antérieures d'O.E.C., le ministre se réserve le droit de mettre fin aux ventes en tout temps à sa discrétion, mais les demandes de souscription déjà arrangées avec paiement en date du 1er novembre seront honorées, même si les ventes prenaient fin avant cette date.

LA NOUVELLE ÉMISSION

La nouvelle émission sera datée du 1er novembre 1989 et comportera échéance de 12 ans. Elle sera encore offerte sous deux formes - obligations à intérêt régulier, dont l'intérêt est versé annuellement par chèque ou dépôt direct, et obligations à intérêt composé, dont l'intérêt s'accumule et est capitalisé annuellement.

Les investisseurs pourront encaisser leurs obligations en tout temps, mais aucun intérêt ne sera versé sur les titres encaissés au cours de la période initiale de trois mois à compter de la date d'émission du 1er novembre; l'intérêt couru à compter du 1er novembre sera versé intégralement sur les obligations encaissées après le 31 janvier 1990. L'intérêt sur les obligations de cette émission cumulera mensuellement. Lorsque des obligations à intérêt régulier seront encaissées au cours des mois de septembre ou d'octobre de toute l'année, l'intérêt non gagné sera déduit du produit de rachat et l'intérêt d'une année complète sera envoyé au détenteur le 1er novembre. Cette procédure facilite la préparation des chèques d'intérêt annuel.

Les obligations ne pourront être immatriculées qu'aux noms de résidants du Canada, de successions de personnes décédées, ou de fiducies régies par certains types de régimes de revenu ou d'épargne différés, dont les régimes enregistrés d'épargne-retraite, de pensions et de revenu de retraite, les régimes de participation différée aux bénéfices, de participation d'employés aux bénéfices, ainsi que les régimes enregistrés d'épargne-éducation.

Depuis le 19 octobre, les investisseurs peuvent acheter leurs obligations auprès des banques ou autres agents vendeurs autorisés, notamment chez les négociants ou courtiers en valeurs mobilières, auprès de sociétés de prêt et de fiducie, des caisses d'épargne et de crédit et des caisses populaires. En outre, quelque 16,000 entreprises et organismes dans tout le pays offriront à leurs employés le Mode d'épargne sur le salaire, leur permettant ainsi d'acheter des obligations par retenues sur le salaire.

Les obligations des deux types peuvent être achetées au comptant. Seules les obligations à intérêt composé seront offertes aux acheteurs par le Mode d'épargne sur le salaire offert par de nombreux employeurs. Pour les organismes offrant le Mode d'épargne sur le salaire, les souscriptions collectives des employés devront être soumises à un agent émetteur autorisé des O.E.C. au plus tard le mercredi 15 novembre, même si les ventes au comptant prennent fin avant cette date.

L'intérêt couru sur les obligations à intérêt composé cumule automatiquement après la première année. Le taux auquel l'intérêt composé est calculé est égal au taux annuel d'intérêt simple payable pour l'année.

Les obligations des deux types sont nominatives quant au principal et à l'intérêt. Les détenteurs de titres à intérêt régulier bénéficient de l'option du dépôt direct de l'intérêt. Les investisseurs souhaitant faire déposer directement l'intérêt annuel à leur compte de chèque ou d'épargne devront faire les démarches requises auprès de l'institution financière où ils font habituellement affaire. Les deux types d'obligations seront offerts en coupures de 300 $, 500 $, 1 000 $, 5 000 $ et 10 000 $. Une coupure de 100 $ sera également offerte, mais uniquement sous forme d'obligation à intérêt composé. L'achat d'obligations de 100 $, 300 $ et 500 $ sera limité à cinq de chacune de ces coupures par détenteur immatriculé.

L'ÉMISSION DE 1982-83 (S-37) VIENT À ÉCHÉANCE LE 1er NOVEMBRE

M. Wilson a rappelé aux détenteurs de l'émission de 1982-83 (S-37) que ces obligations viennent à échéance le 1er novembre 1989 et qu'elles ne rapporteront aucun intérêt après cette date.

Les détenteurs d'obligations à intérêt régulier de cette émission venant à échéance ont perçu leur versement d'intérêt chaque année et percevront leur versement d'intérêt final de 101,67 $ par coupure de 1 000 $ le 1er novembre. Les détenteurs d'obligations à intérêt composé n'ont encore reçu aucun intérêt, l'intérêt sur celles-ci ayant couru jusqu'au rachat ou à l'échéance. Au 1er novembre 1989, soit la date d'échéance, une tranche de 1 000 $ à intérêt composé de cette émission vaudra 1 940,55 $.

M. Wilson a précisé que des ententes seront conclues avec les institutions financières pour permettre aux détenteurs d'O.E.C. venant à échéance de réinvestir le produit de leurs obligations en titres de la nouvelle émission dès le premier jour où ceux-ci seront mis en vente. Cela signifie que depuis le 19 octobre 1989, les détenteurs d'obligations de l'émission S-37 venant à échéance, pourront se rendre à leur banque ou autre agent vendeur des O.E.C. et faire les démarches requises pour réinvestir le produit de rachat des obligations échues avec paiement en date du 1er novembre.

Des arrangements semblables s'appliqueront pour les investisseurs qui désirent réinvestir l'intérêt versé le 1er novembre sur toutes les émissions d'O.E.C. qui ont cours.

M. Wilson a également tenu à rappeler aux investisseurs qu'à compter du 1er novembre 1989, toutes les O.E.C. émises avant 1983 (S-1 à S-37) seront échues et ne rapporteront plus d'intérêt. Les détenteurs d'O.E.C. sont donc priés de vérifier s'ils détiennent des obligations de ces émissions échues.

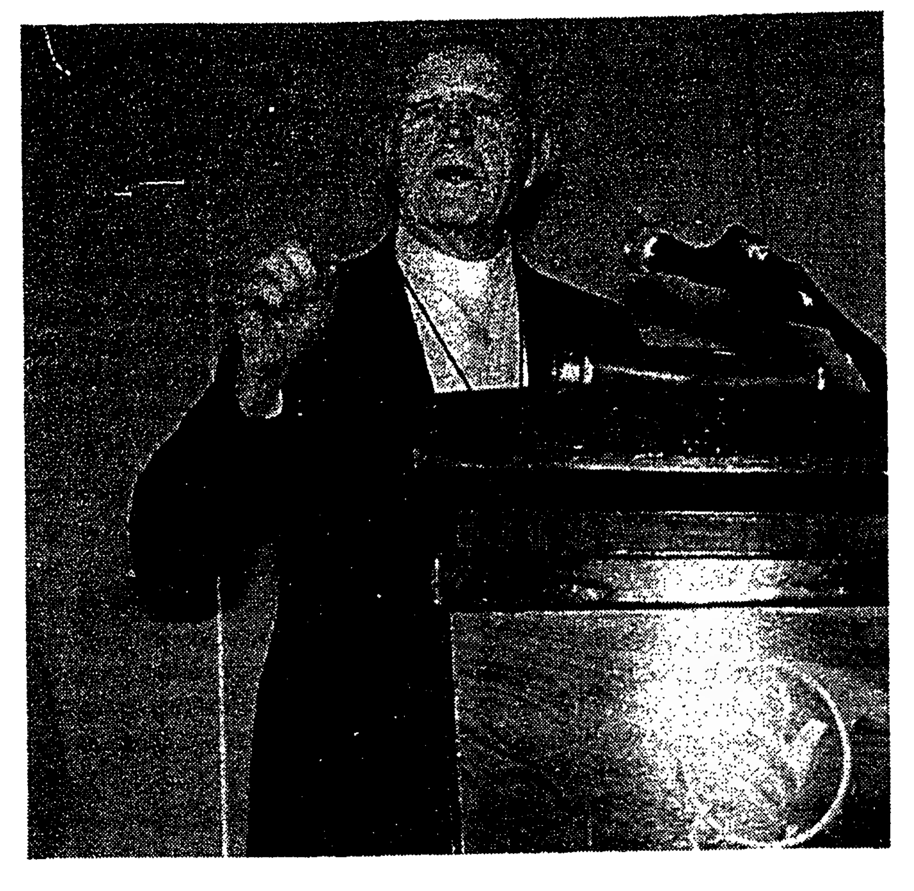
• Le Père Valérien Gaudet

Un ardent promoteur de la dévotion au Frère Antoine

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Lors du banquet annuel de l'Amicale Saint-Jean tenu à la fin du mois de septembre dernier, les anciens et anciennes du Juniorat, du Collège et de la Faculté Saint-Jean ont rendu un hommage particulier au Frère Antoine Kowalczyk, O.M.I. Ce dernier restera toujours l'une des plus grandes gloires du Collège Saint-Jean. À peine cinq ans après sa mort, survenue le 10 juillet 1947, l'Église catholique a commencé son procès de Béatification qui se continue toujours.

Le Père Valérien Gaudet, O.M.I. a donné la conférence au cours du banquet et a parlé de cet humble serviteur de la Vierge Marie. Le Père Gaudet a côtoyé le Frère Antoine durant ses années de collège et plus tard est devenu un de ses confrères oblats. Le Père Gaudet voue une grande dévotion au Frère Antoine qui lui a obtenu nombre de faveurs.



Le Père Valérien Gaudet, O.M.I.

C'est donc en toute simplicité et avec beaucoup d'humour que le Père Gaudet a raconté, devant plus de deux cents convives, quelques anecdotes savoureuses et très intéressantes de la vie de celui qui a laissé derrière lui une grande réputation de sainteté.

Dans sa présentation, le Père Gaudet mentionnait que le Frère Antoine «était toute une présence et cependant il était tout simple, ne parlait jamais. Il était en recueillement continuel et travaillait comme quatre». Le Frère Antoine avait perdu un bras au Lac La Biche, peu après son arrivée au Canada, mais cela ne lui enlevait pas l'ardeur qu'il mettait dans son travail, ses prières et dans tout ce qu'il faisait.

Ce qui a peut-être incité le Père Gaudet à devenir Oblat, c'est lors de sa deuxième année de collège alors qu'il a lu un livre intitulé: «En pénitence chez les Jésuites». «Ce livre m'a vraiment bouleversé», dit-il.

Continuant son récit, le Père Gaudet mentionne que c'est au Juniorat qu'il a mieux connu le Frère Antoine, mais de façon beaucoup plus intérieure. «Là j'ai senti que sa façon exubérante de manifester son respect pour les prêtres ça n'était pas au goût des autres frères, des frères de son âge. Les frères plus jeunes le trouvaient merveilleux, mais les autres...»

De nature très humble, le Frère Antoine n'aimait pas qu'on le félicite, qu'on le complimente. Il disait alors: «Non, non, non, moi j'suis contre...»

Lorsqu'il demandait une faveur pour une personne par ses prières à la Vierge Marie, le Frère Antoine demandait à cette personne de faire une neuvaine de prières et en remerciements, il demandait encore des prières.

Parlant de la mort du Frère Antoine survenue le 10 juillet 1947, le Père Gaudet racontait: «J'ai regretté ne pas être présent lorsqu'il est mort. J'étais à Ottawa à une réunion d'Oblats, lorsque j'ai appris sa mort. C'est là que j'ai conçu l'idée qu'il était mort sans ma permission». Il faut dire ici que le Père Gaudet était alors son supérieur. Ce qui lui fait dire: «Alors, cher Frère Antoine, tu restes mon sujet et je reste ton supérieur et ça marche de façon merveilleuse depuis ce temps».

Cela démontre bien l'attachement que ces deux religieux avaient et ont toujours l'un pour l'autre.

Le Père Gaudet, maintenant octogénaire, a aussi raconté qu'il a obtenu de nombreuses faveurs par l'intercession du Frère Antoine. Il reste le plus grand promoteur de la dévotion au Frère Antoine et de sa béatification.

On a d'ailleurs demandé aux anciens qui ont connu le Frère Antoine de témoigner de certains faits dont ils ont été témoins lors de leur vie collégiale à Edmonton, dans des entrevues enregistrées à Saint-Albert. Tout cela afin d'étoffer le dossier de béatification du Frère Antoine Kowalczyk, O.M.I.



• Loi C-40

La F.F.H.Q. trouve des trous dans la loi sur la radiodiffusion

OTTAWA (A.P.F.) - La Fédération des francophones hors Québec trouve que l'actuel projet de loi sur la radiodiffusion comporte encore trop d'échappatoires pour les entreprises de radiodiffusion au Canada, qui ne voudraient pas offrir davantage de canaux en français aux communautés francophones hors Québec.

Réagissant au dépôt en Chambre du projet de loi destiné à remplacer la vieille Loi sur la radiodiffusion de 1968, la F.F.H.Q. dit que le fardeau de la preuve reposera encore sur les épaules des communautés francophones, qui auront encore une fois à prouver qu'elles ont droit à un minimum de services.

La F.F.H.Q. est déçue de constater que trois de ses amendements, jugés essentiels par l'organisme pour assurer que les câblodistributeurs offriront une gamme de services de radiodiffusion en français aux communautés francophones hors Québec, n'ont pas été retenus par le gouvernement. Selon le président de la F.F.H.Q., Guy Matte, «ces amendements auraient donné plus de mordant à la loi et auraient permis au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (C.R.T.C.) d'exiger davantage des câblodistributeurs pour répondre aux besoins des francophones hors Québec». L'un des amendements qui a été rejeté par le gouvernement faisait clairement état de l'obligation d'offrir une gamme de services de radiodiffusion en français et en anglais, sans faire entrer en ligne de compte la disponibilité des moyens, comme cela est le cas dans l'actuel projet de loi.



Guy Matte

Dans le même ordre de pensée, la F.F.H.Q. constate que les francophones du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest n'ont encore aucune garantie ferme en ce qui a trait à la diffusion de la programmation de Radio-Canada dans les régions non desservies. Le projet de loi prévoit en effet que la programmation devra être offerte partout au Canada «au fur et à mesure des moyens». La F.F.H.Q. y voit là «une porte de sortie» que la Société Radio-Canada pourra utiliser pour ne pas offrir le service dans ces régions.

Autre déception pour la F.F.H.Q.: le projet de loi ne donne aucune reconnaissance officielle à la radio communautaire, que la Fédération considère comme «un élément de développement de plus en plus important pour les communautés franco-canadiennes.

Malgré ces critiques, la F.F.H.Q. reconnait que le projet de loi comporte des gains pour les communautés francophones hors Québec en matière de principes. Elle souhaite maintenant comparaître en comité législatif pour proposer ses amendements.

• À Rivière-la-Paix

Signature du Projet Conjoint

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Le Comité culturel de Saint-Isidore, le Conseil scolaire de Saint-Isidore, les Nordiques de Francophonie jeunesse de l'Alberta, le Conseil régional pour l'éducation française et la régionale de l'A.C.F.A. pourront profiter de l'aide de 6 jeunes francophones dans le cadre du Projet Conjoint.

La signature officielle de l'accord a été faite le 18 octobre dernier. Ce programme permettra à 6 jeunes francophones de la région d'acquérir une formation en développement communautaire. Le programme permettra aussi l'harmonisation du développement communautaire dans la région et aidera à la création permanente d'emplois.

Carrières et professions

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 28 octobre au 3 novembre 1989

SAMEDI

11h00 **LES HÉROS DU SAMEDI**
12h00 **LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA**
12h30 **FESTIVAL DE JAZZ DE MONTRÉAL**
13h00 **UNIVERS DES SPORTS**
14h30 **CINÉ-FAMILLE:** La bande à Ovide
16h30 **GÉNIES EN HERBE**
17h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
17h10 **LE SIDA** il faut que j't'en parle
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON:** Pittsburg à Montréal
20h30 **FESTIVAL JUSTE POUR RIRE**
21h30 **LA BANDE DES SIX**
22h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h05 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
23h15 **TÉLÉ-SÉLECTION:** L'homme qui en savait trop

DIMANCHE

11h00 **AUJOURD'HUI DIMANCHE**
12h00 **LA SEMAINE VERTE**
13h00 **LA COURSE DES AMÉRIQUES**
14h00 **RENCONTRES**
14h30 **LES MATINÉES DU DIMANCHE:** Docteur miracle
15h30 **PORTRAITS MUSICAUX**
16h30 **PROPOS ET CONFIDENCES**
17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h05 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
18h30 **FAUT VOIR ÇA!**
19h00 **STAR D'UN SOIR.**
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES:** L'ouragan sur la Caïne
23h10 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
23h30 **SCULLY RENCONTRE**
24h10 **LES NOUVELLES DU SPORT**
24h20 **CINÉ-CLUB:** Quai des brumes

LUNDI

15h30 **LES SCHTROUMPFS**
16h00 **KIM ET CLIP**
16h30 **BÊTES PAS BÊTES**
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **DÉCOUVERTE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **LE TEMPS D'UNE PAIX.**
20h00 **UN SIGNE DE FEU**
21h00 **CINÉ-OUEST** (6e de 13)
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Bien joué Matt Helm

MARDI

15h30 **LES SCHTROUMPFS**
16h00 **KIM ET CLIP**
16h30 **MINI-QUIZ**
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CE SOIR MAGAZINE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **SUPER SANS PLOMB.**
20h00 **L'HÉRITAGE**
21h00 **DALLAS**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA** L'homme au masque de fer

MERCREDI

16h00 **KIM ET CLIP**
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CARRIÈRES**
19h00 **CTYVON**
19h30 **COMMENT ÇA VA?**
20h00 **LE GRAND REMOUS.**
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ.**
21h00 **L'OR ET LE PAPIER**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Sept hommes à l'aube

JEUDI

15h30 **LES SCHTROUMPFS**
16h00 **KIM ET CLIP**
16h30 **CHARAMOULE**
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **GÉNIES EN HERBE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **LA COUR EN DIRECT.**
20h00 **SÉRIE-PLUS:** Le tour du monde en 80 jours
21h00 **LE GRAND SECRET**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA** Atlantic City

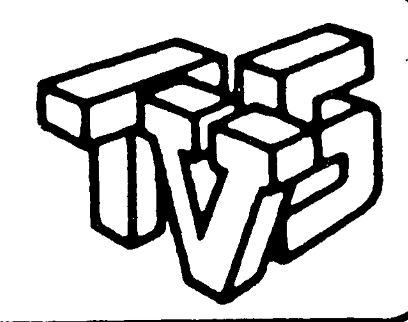
VENDREDI

15h30 **LES SCHTROUMPFS**
16h00 **KIM ET CLIP**
16h30 **AU JEU**
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **ROCK, POP ET RELAX**
19h00 **LASER 33-45.**
20h00 **SÉRIES-PLUS:** La veuve noire
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** On ne meurt que deux fois

CE SOIR

avec Philippe Schnobb, Guy Cormier et André Roy du lundi au vendredi à **18h00**

La télévision internationale de langue française



Semaine du 28 octobre au 3 novembre 1989

(heure de l'Est)

SAMEDI

14h10 **DESTINATION LE MONDE**
15h00 **VIVA**
16h00 **TÉLÉTOURISME**
16h30 **LES ANIMAUX DU MONDE**
17h00 **CONTINENTS FRANCOPHONES**
18h00 **L'ÉCHIQUIER FÉDÉRAL**
18h30 **LA FRANCE VUE DU QUÉBEC**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **PARCOURS**
20h30 **SACRÉE SOIRÉE**
22h00 **L'AMOUR SUR PLACE**
23h00 **MUSIQUE BALLADE**
23h40 **JAZZ IN CONCERT**
24h10 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
24h40 **PARCOURS**
01h40 **SACRÉE SOIRÉE**
03h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

14h00 **CONCOURS MUSICAL INTERNATIONAL REINE ELISABETH DE BELGIQUE 1989**
15h10 **APOSTROPHES**
16h30 **OCÉANIQUES**
17h00 **TRENTE MILLIONS D'AMIS**
17h30 **L'ÉCOLE DES FANS**
18h15 **LE QUART D'HEURE DU PROCOPE**
18h30 **LE DIVAN**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **L'AFRIQUE DES FEMMES**
20h00 **APOSTROPHES**
21h15 **GROS MÉCHANT SHOW**
22h15 **RÉSISTANCES**
23h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
24h00 **L'AFRIQUE DES FEMMES**
24h30 **APOSTROPHES:**
01h45 **GROS MÉCHANT SHOW**
02h45 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

14h50 **BONNE JOURNÉE!**
15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
15h30 **TEMPS PRÉSENT**
16h30 **LE PETIT JOURNAL**
17h00 **RÉCRÉATION**
17h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
18h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
18h50 **BONNE SOIRÉE!**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
20h00 **7 SUR 7**
21h00 **THALASSA**
22h00 **SANTÉ À LA UNE**
23h00 **ACTUEL**
23h45 **JOURNAL TÉLÉVISÉ A2**
24h15 **L'INFO-5** (2e édition)
24h45 **7 SUR 7**
01h45 **THALASSA**
02h45 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

14h50 **BONNE JOURNÉE!**
15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
15h30 **7 SUR 7**
16h30 **LE TEMPS RETROUVÉ**
17h00 **RÉCRÉATION**
17h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
18h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
18h50 **BONNE SOIRÉE!**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
20h00 **USHUAIA**
20h30 **CHAMPS ÉLYSÉES**
22h00 **LA MARCHE DU SIÈCLE**
24h05 **DOSSIERS CARABINE**
24h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
01h00 **L'INFO-5** (2e édition)
01h30 **USHUAIA**
02h00 **CHAMPS ÉLYSÉES**
03h35 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

14h50 **BONNE JOURNÉE!**
15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
15h30 **USHUAIA**
16h00 **PARCOURS**
17h00 **RÉCRÉATION**
17h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
18h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
18h50 **BONNE SOIRÉE!**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
20h00 **CLUB DE L'EUROPE**
21h00 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
21h30 **TÉLÉOBJECTIF**
22h30 **MARTIN, OURS DES PYRÉNÉES**
23h00 **ON A MARCHÉ SUR LA LUNE**
23h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
24h20 **L'INFO-5** (2e édition)
24h50 **CLUB DE L'EUROPE**
01h50 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
02h20 **TÉLÉOBJECTIF**
03h20 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

14h50 **BONNE JOURNÉE!**
15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
15h30 **CLUB DE L'EUROPE**
16h30 **ANIMALIA**
17h00 **RÉCRÉATION**
17h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
18h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
18h50 **BONNE SOIRÉE**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
20h00 **EX LIBRIS**
21h00 **AVIS DE RECHERCHE**
22h30 **L'AFFAIRE CAILLAUX**
23h30 **MUSIQUE CLASSIQUE**
24h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
24h30 **L'INFO-5** (2e édition)
01h00 **EX LIBRIS**
02h00 **AVIS DE RECHERCHE**
03h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

14h50 **BONNE JOURNÉE!**
15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
15h30 **DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES**
17h00 **RÉCRÉATION**
17h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
18h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
18h50 **BONNE SOIRÉE!**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
20h00 **TEMPS PRÉSENT**
21h00 **PEINTRES NAÏFS SUISSES**
22h00 **RENCONTRES AVEC...**
22h30 **L'AFFAIRE CAILLAUX**
23h30 **CARGO DE NUIT**
24h10 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
24h40 **L'INFO-5** (2e édition)
01h10 **TEMPS PRÉSENT**
02h10 **PEINTRES NAÏFS SUISSES**
03h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

Bloc-notes

AGT *La ligne des Bonnes Nouvelles*

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Plamondon

Une semaine d'activités se déroulera du 29 octobre au 4 novembre. Plusieurs autres concours sont prévus pour tous les âges. Pour de plus amples renseignements, appelez aux numéros 798-3896 ou 798-3324.

3/11

Calgary

Les 23 et 24 juin 1990 se déroulera encore une fois à Calgary le Festival francophone. Pour ce faire nous avons besoin de bénévoles. Si vous êtes intéressé, contactez Lorraine au 272-9278 ou l'A.C.F.A. au 228-4095.

17/11

Les Scouts et Guides de Calgary sont à la recherche d'animateurs(trices) pour nos jeunes francophones. Pour plus d'informations, contactez: Jean au 245-4028 ou Lorraine au 272-9278.

17/11

Edmonton

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

ENTRE-FEMMES, rencontre de 9h à 11h tous les lundis à l'école Saint-Thomas d'Aquin. Salle 110 pour les mamans, salle 107 pour les enfants. Info.: Christiane, au 466-5012, Rosemarie, au 465-3618.

3/11

Le groupe francophone d'Amnistie Internationale invite tous les gens intéressés à participer à ces activités. La prochaine réunion aura lieu le 29 octobre à 19h00 à la salle 003 de la Faculté Saint-Jean.

3/11

«Le comité de parents pour une école publique francophone à Edmonton invite tous les parents intéressés par l'établissement éventuel d'une nouvelle école française, non-confessionnelle et parrainée par la commission scolaire publique d'Edmonton, de préinscrire IMMÉDIATEMENT leurs enfants en téléphonant au 469-4401. Ce sondage durera jusqu'à la mi-novembre. Pour plus d'informations, contactez le 469-4401 ou 468-6934.

10/11

Du 29 octobre au 1er novembre, salon du livre de l'ACELF organisé par l'A.C.F.A. régionale en collaboration avec la librairie le Carrefour. Lieu: à la cafétaria de la Faculté Saint-Jean, 8406 - 91e rue (Marie-Anne Gaboury) Bienvenue à tous! Info.: Mario, au 469-4401.

3/11

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Edmonton

Voulez-vous être votre propre patron sans risque financier? Compagnie de marketing et gestion, membre du New York Stock Exchange, recherche des entrepreneurs/gérants. Potentiel de faire de 50 000 $ à 100 000 $ la première année. Contactez Augustin au 424-5554 (bur.) ou 435-2873 (rés.).

3/11

Recherche gardienne, genre grand-maman, pour petite fille de 2 ans, mercredi et vendredi de 8h30 am à midi. Appelez Hélène au 439-4603.

3/11

Garderais enfants chez moi, en après midi, à compter de 11h15, je demeure en face de l'école Maurice-Lavallée. Appelez Debbie au 465-5805.

3/11

Session P.R.H. (personnalité et relations humaines) Session «Qui suis-je?» Se découvrir et apprendre à se mieux connaître, se solidifier, avoir de meilleures relations, bien gérer sa vie et devenir plus efficace et libre. Informations: Simone Michaud au 469-1861 ou 466-0579.

10/11

Bonnie Doon - Recherche gardienne pour petite fille de 7 ans, dans le voisinage immédiat, doit se déplacer d'une façon autonome, 82e Avenue et 89e Rue. Appelez Marie 469-2969.

27/10

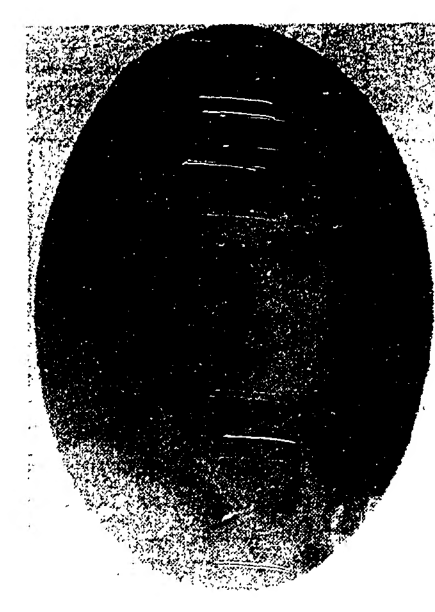
Provincial

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.

06/90

Nécrologie

Bouchard



Résidente de Grande Prairie, Aline Bouchard est décédée le 18 septembre 1989 à l'âge de 68 ans. Elle était la fille aînée de Joseph Fillion et de Yvonne Côté de Donnelly.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son mari, Clément, sept enfants Marthe (Dale Sherburne) de Killam, Pauline Pederson de Grande Prairie, René (Connie) de Grande Prairie, Claudette Comeau de Kelowna, C.-B., Marcelle de Whitehorse, et Jacques d'Edmonton; douze petits-enfants. Trois soeurs: Régine Cloutier et Denise Boulet de Donnelly, Gilberte Dallaire de Saint-Jean sur Richelieu, P.Q. ainsi qu'un frère, Gérard Fillion de Donnelly.

Le service funèbre eu lieu en l'église Saint-Joseph de Grande Prairie le 23 septembre, 1989 à 10h30, sous la présidence du R.P. Albert Sterzer, CSsR. Les porteurs étaient Guy Boulet, Henri Cloutier, Dale Sherburne, Louis Boulet, Pierre Fillion, Ron Keehborn. Amanda Bouchard portait la croix. Mel Ebelshauser touchait l'orgue et les dames du C.W.L. composaient la chorale. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Grande Prairie.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

J.L.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

D.D.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

I.L.

Les Caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 22 octobre

En 1962, L'ouragan *Ella* traverse la péninsule d'Avalon (T.-N.), apportant 30 heures de pluies continues. Les précipitations les plus abondantes sont enregistrées à Pierres Brook: 93 mm.

C'est arrivé un 23 octobre

En 1943, les Allemands mettent secrètement sur pied une station météorologique automatique à la pointe nord du Labrador pour signaler par radio les conditions de pression, de température et de vents aux sous-marins patrouillant les zones navigables de l'Atlantique.

C'est arrivé un 24 octobre

En 1933, une tempête précoce surprend Ottawa et Montréal avec 21 cm de neige.

C'est arrivé un 25 octobre

En 1918, le 23, le *Princess Sophia* coule après avoir échoué sur le récif Vanderbilt, au large des côtes de la Colombie-Britannique. Les hautes vagues, la visibilité réduite et les vents de 90 km/h empêchent les sauveteurs d'atteindre le navire. Les 343 personnes à bord périssent. Le seul survivant est un setter anglais qui nage jusqu'à la rive.

C'est arrivé un 26 octobre

En 1983, une forte tempête de pluie et de neige accompagnée de rafales de vent de 130 km/h frappent l'île du Cap-Breton et l'Île-du-Prince-Édouard. Une panne d'électricité de plus de 15 h touche des milliers de personnes.

C'est arrivé un 27 octobre

En 1854, la première tragédie ferroviaire canadienne majeure se produit dans le brouillard à l'aube, à Baptiste Creek, près de Chatham (Ont.). Un express de dernière heure heurte un convoi de marchandises, faisant 52 morts et 48 blessés graves.

C'est arrivé un 28 octobre

En 1983, un petit tourbillon endommage 45 bâtiments près de Valleyfield (Qué.). Au moins 7 personnes sont blessées et ont évalue les dégâts matériels à 1,5 M $.

Source: Environnement Canada

Transports Canada — Transport Canada
Groupe de gestion des aéroports — Airports Authority Group

Appel d'offres

Des soumissions scellées, pour les projets ou services énumérés plus bas, adressées à Transports Canada, au **Surintendant régional, Service du matériel et des contrats, suite postale 1100, 11ième étage, zone 4, Place du Canada, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E6,** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14 h, (heure d'Edmonton)** à la date limite de fermeture. Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau mentionné ci-haut, téléphone 495-3932, télex 037-2469, sur paiement du dépôt requis pour chaque jeu de documents de soumission, sous forme de chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

NO DE DOSSIER: SR3060

PROJET: SERVICES DE GARDES DE SÉCURITÉ, AÉROPORT INUVIK, T.N.-O.

DATE LIMITE: le 22 novembre 1989

DÉPÔT: aucun

INFORMATIONS TECHNIQUES: Jim Logan, Gérant de l'Aéroport, téléphone: (403) 979-2467

INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE: R. Kotch, Gestionnaire des contrats, téléphone (403) 495-3933.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié sur les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, téléphone (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14 heure (heure des Rocheuses) à la date limite déterminée.

PROJET

N° 802035 POUR TRANSPORTS CANADA
EDMONTON, ALBERTA
AÉROPORT INTERNATIONAL D'EDMONTON
REMPLACER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ET D'ÉNERGIE DE L'ÉCLAIRAGE DE L'AÉRODROME

Date de fermeture: **le 16 novembre 1989**
Note: Une réunion d'information aura lieu à la roulotte au nord du garage d'entretien à l'Aéroport International, le 6 novembre 1989 à 13 h 30.

Les documents de soumission sont disponibles aux bureaux de Travaux publics Canada à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta; chambre 632, Édifice Harry Hays, Calgary, Alberta. Ils peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton et Calgary, Alberta.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 11 h



• Au Québec

Grande conférence des organisations francophones en 1990

OTTAWA (A.P.F.) - Les associations de même que les organismes des secteurs privé et parapublic francophones de toute l'Amérique auront l'occasion de discuter de la contribution des francophones d'Amérique au prochain Sommet de la Francophonie, qui aura lieu à Kinshasa au Zaïre, à l'automne 1991.

Le Secrétariat permanent des peuples francophones annonce dans sa dernière édition de son bulletin d'information «Francophonie», la tenue d'une large conférence des francophones d'Amérique qui aura lieu au Manoir Richelieu à Pointe-au-Pic au Québec, du 12 au 15 octobre 1990.

L'objectif général, lit-on dans le bulletin, sera de sensibiliser les francophones d'Amérique à la dynamique des Sommets de la francophonie et de favoriser leur participation au sein de la coopération multilatérale. Le Secrétariat des peuples francophones souhaite favoriser une participation concrète et significative des francophones d'Amérique tant dans les projets de coopération découlant du Sommet de Dakar, que dans ceux qui s'élaborent en vue du Sommet de Kinshasa.

Professionnels

Cartes d'affaires

• Le 19ième congrès

Le Conseil français: une place pour l'école française

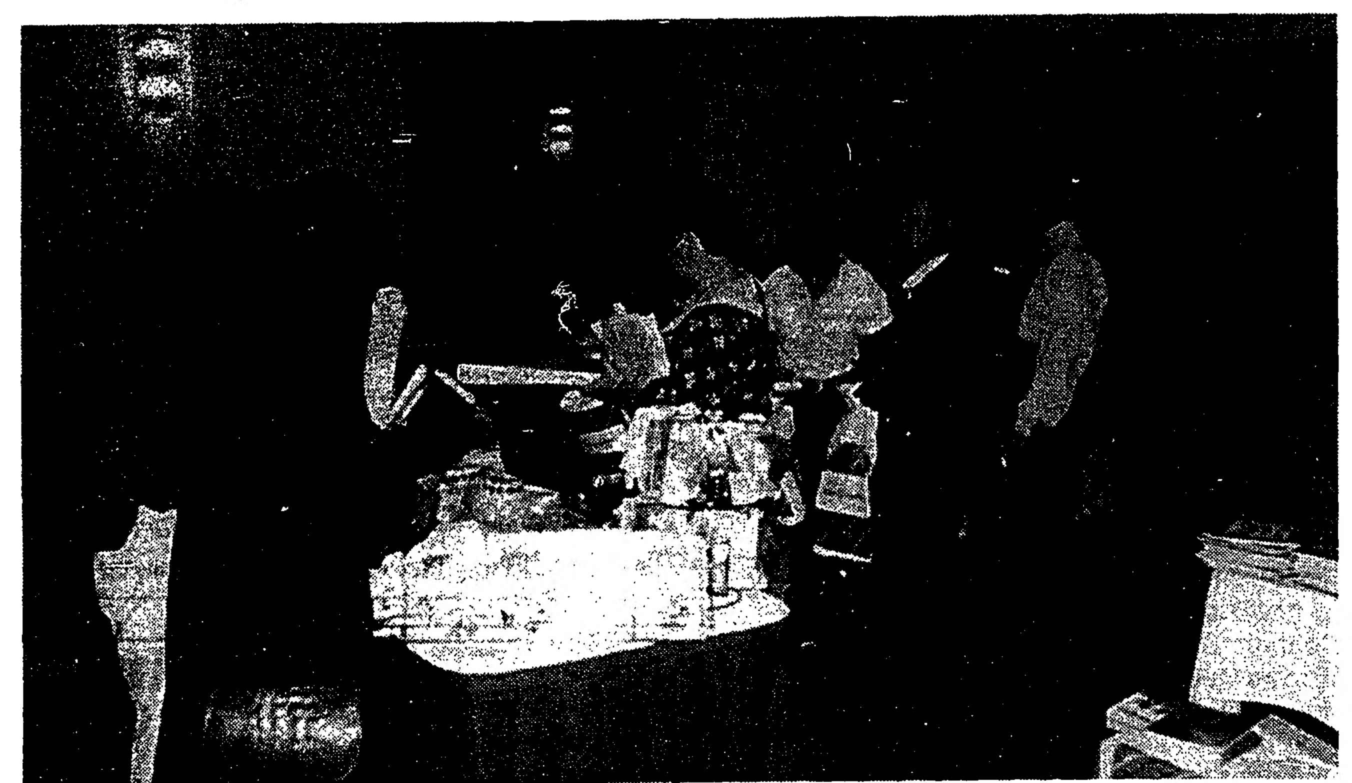
par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Plus de 500 enseignants des classes françaises et d'immersion ont participé en fin de semaine au 19ième congrès du Conseil français de l'A.T.A. Comme à chaque année, ces enseignants sont venus découvrir de nouvelles techniques d'enseignement, se mettre à jour sur les nouveaux programmes, les nouveaux manuels, bref découvrir. Notre but, dit l'organisatrice du congrès, Josée Gagnon, «c'était de trouver des ateliers assez variés pour que les gens explorent (...) on espère qu'ils vont ressortir avec le plus de connaissances possible, le plus d'idées possible, pour les mettre en pratique dans les salles de classes».

Si le thème était EXPLORONS, c'est qu'une enseignante, dit Josée Gagnon doit explorer constamment, être ouverte au changement (les programmes changent tout le temps) et s'adapte continuellement. Le congrès du Conseil, dit-elle, c'est la seule rencontre annuelle où tous les enseignants d'immersion peuvent se rencontrer.

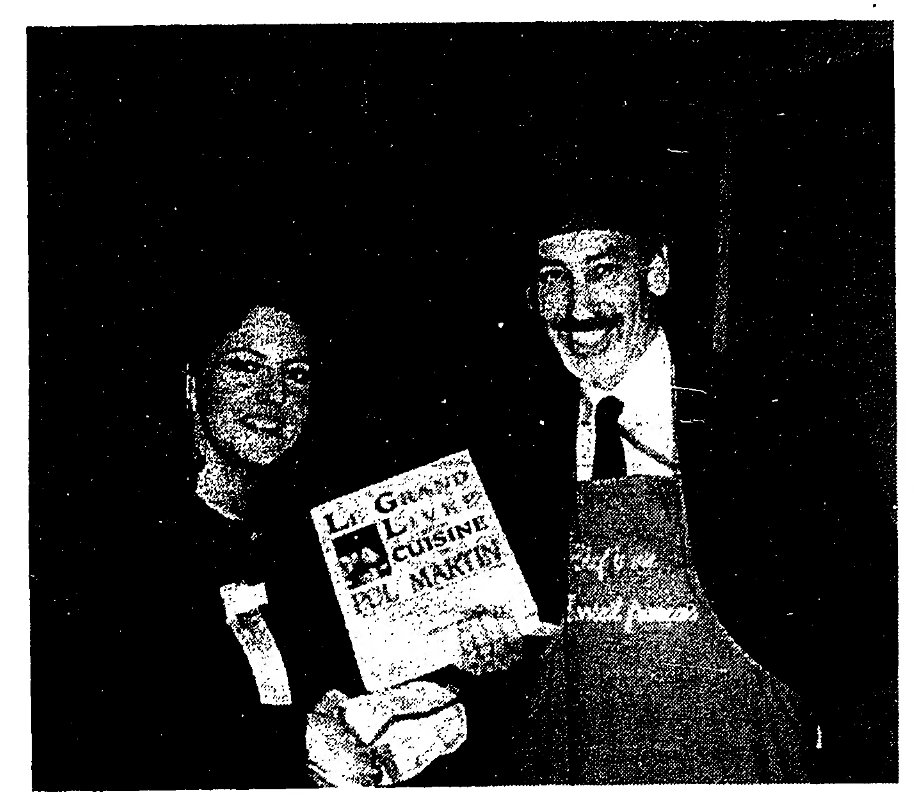
Le plus important changement cette année, c'est la place croissante que prend l'enseignement du français langue première. Des ateliers ont été planifiés pour ceux et celles qui enseignent dans les programmes français et les écoles françaises. Les écoles françaises prennent de plus en plus d'importance dans notre société, dit la présidente sortante, Chantal Grégoire, «on doit donc tenir compte des besoins de ces enseignants là».

Les enseignants d'immersion ou des classes françaises semblent effectivement avoir le besoin de se rencontrer, de partager leurs expériences, bref d'explorer. Les 500 inscriptions de la fin de semaine, ce sont les 2 tiers des membres du Conseil français. C'est que, dit en riant Josée Gagnon, que l'on enseigne dans les classes d'immersion ou françaises, «le plus difficile, c'est de survivre dans une province anglophone».



Le Congrès du Conseil français de l'A.T.A. est aussi l'occasion pour les membres de prendre connaissance des dernières nouveautés pédagogiques publiées par les éditeurs dont la spécialité est le livre scolaire. Le Carrefour d'Edmonton et son directeur M. Denis Dion étaient sur place pour y faire la promotion de produits culturels s'adressant aux enfants.

(Photo Pierre Brault)



Madame Chantal Grégoire, Présidente du Conseil français de l'A.T.A. a nommé M. Bernie Keeler chef cuisinier à vie du Conseil français. M. Keeler faisait partie de l'exécutif comme représentant de l'A.T.A. Il a aussi un magnifique livre de recettes du célèbre Pol Martin.

(Photo Pierre Brault)